

La Pistarel



Bulletin municipal

Montbrun-Lauragais



Numéro spécial 2012

N°12

éditorial 3

histoire et patrimoine

- Histoire du Lauragais : La Peste noire et la guerre de Cent Ans 4
- Brève histoire du château vieux 8

un conte

- Le secret de Maître Cornille 10

vie communale

- Les impôts locaux 13
- La modification du PLU 15
- Le marché du moulin 19
- Les Randovalles 22
- La fontaine de Montbrun-le-vieux 25
- Le four à pain 27
- La journée éco-citoyenne 30
- La piste de bicross 31
- L'action solidaire avec Djibouti 31
- Les 30 ans de carrière de Jocy Joyce 33
- Le cimetière 34
- La projet de salle polyvalente 34
- L'école (ALAE) 36

vie associative

- Le Foyer Rural 38
- Le Jardins des échanges 39
- « Autour et au Moulin » 40
- La bibliothèque municipale 42
- Le Tennis club du moulin de Montbrun 43
- « Autour de l'école » 44
- L'association de chasse 46
- L'ASIP football 46
- « En courant d'air », gymnastique 48

vie intercommunale

- Le CIAS 49
- Les services aux particuliers du Sicoval 49
- L'eau et l'assainissement 50

infos pratiques

- Transports et déplacements 56
- Collecte des déchets, du changement en 2013 57
- Autres informations pratiques 58
- Protection des canalisations contre le gel 59
- État civil 2012 60
- Services et artisans de la commune 61



Bien que notre redouté rédacteur en chef attende impatiemment mon éditorial pour boucler ce numéro, je n'ai pas résisté à l'envie, et au plaisir, que tout le comité de rédaction vous invite à partager, de prendre le temps de relire auparavant les articles. Et cette lecture me conforte dans l'idée que 2012 aura été un grand cru pour Montbrun.



Tout au long du Pistarel revivent les événements qui ont marqué cette année. L'ambition d'une équipe municipale, ce doit être tout autant de faire vivre son village que de le gérer avec sérieux et rigueur. Et les occasions de partager ensemble des moments de réjouissance et de convivialité, mais aussi de travailler avec tous ceux qui le souhaitent sur des dossiers fondamentaux pour l'avenir de Montbrun, n'auront pas manqué :

Des moments festifs nouveaux, que ce soient les 10 ans du marché et les animations exceptionnelles qui ont marqué pendant tout l'été cet anniversaire ou bien les Randovalés.

Des moments de travail partagés avec des bénévoles, qui se terminent par un temps convivial et la joie du travail bien fait, que ce soit la journée éco-citoyenne, la piste de bi-cross, la rénovation de la fontaine de Montbrun le Vieux, la construction du four à pain...

Des moments studieux en commissions, en groupes de travail et en conseil municipal autour de la modification du PLU, du projet de construction de la salle polyvalente, de l'extension du cimetière, des transferts de compétences au Sicoval avec leurs implications financières, du projet de restauration des vitraux de l'église, ...

Ce qui compte, c'est le résultat ; ce que l'on oublie vite, ce sont les heures de travail pour mener à bien tous ces projets. Cette recrudescence d'activité en 2012 doit beaucoup à l'arrivée de cinq nouveaux conseillers à la fin de l'année dernière, qui ont donné un coup de jeune au conseil. Une réorganisation des commissions municipales (qui, je le rappelle, sont ouvertes aux Montbrunois) a permis de leur donner toute leur place dans l'équipe. Elle doit aussi beaucoup à l'appui technique du Sicoval, qui se met aux services des communes : la modification du PLU, la restauration de la fontaine, les Randovalés, aurions-nous pu le faire à ce prix sans le Sicoval ? Elle doit aussi aux collectivités territoriales qui nous appuient financièrement, et en premier lieu le Conseil Général. Elle doit enfin à tous les acteurs de la vie de Montbrun qui donnent généreusement de leur temps et de leur énergie.

Tout ceci ne nous fait pas oublier le contexte de crise et les difficultés financières que connaissent les ménages ; la politique que nous avons suivie cette année pour l'évolution des impôts locaux prouve notre vigilance sur ce point. La crise frappe aussi les communes, même si l'élection d'un nouveau président de la République a éloigné les plus fortes menaces, du moins je le souhaite, qui pesaient sur les collectivités locales. C'est donc avec lucidité, mais fort de notre enthousiasme et de nos projets que je souhaite, au nom du conseil municipal, une bonne année 2013 pour la commune, pour vous et vos familles.

Le Maire, Gérard Bolet

Histoire du Lauragais et aussi de Montbrun au XIII^e et XIV^e siècle

En 1229 le Comte de Toulouse signe le traité de Meaux (ou de Paris).

Ce traité lui impose la destruction de ses forteresses, la restitution à l'Église catholique tous les biens qu'elle possédait avant la croisade, par le versement d'une indemnité colossale, et institue la création de l'université de Toulouse. Surtout ce traité prépare l'annexion des terres comtales dans le domaine royal. Cette annexion se fera par mariage obligé, celui de la fille de Raymond VII, Jeanne, avec Alphonse de Poitiers, frère du Roi Louis IX.

Les conséquences de la croisade contre les Cathares

Raymond VII n'avait pas d'héritier mâle pour lui succéder. Le couple ainsi formé (forcé) étant resté stérile, les terres retombent automatiquement dans le domaine royal à leur décès. La grande dynastie des Raymond Comtes de Toulouse qui a régné sur un territoire allant de l'Agenais au Rhône s'éteint en 1271.

Désormais c'est le pouvoir royal qui administre le Languedoc.

Le Roi va attribuer des territoires à ses vassaux. Celui de Montbrun va être donné en 1279 par le roi Philippe le Hardy à Bertrand de Lisle-Jourdain, évêque de Toulouse. L'acte qui fonde cette attribution fut appelé « Philippine ». Ceci complète les terres qui avaient déjà été données au prélat par Simon de Montfort durant la croisade. L'évêque n'a alors de compte à rendre qu'à son seul suzerain, le Roi. Montbrun est élevé au rang de baronnie épiscopale (comme Balma, Castemaurou et Verfeil). L'évêque (qui deviendra en 1318 archevêque) nomme un prévôt pour le représenter sur ses terres et garantir les droits que lui confère le titre de baron de Montbrun, seigneur justicier : droit de rendre la justice ; seigneur temporel et foncier, propriétaire des terres, perception des redevances, nomination des consuls (administrateurs locaux) et seigneur spirituel, nommant les curés et percevant la totalité de la dîme (impôts dus à l'église)...

C'est à cette époque que fut construite la première église de Montbrun qui sera démantelée au XIX^e siècle lors du transfert de la commune au lieu actuel. L'importance de Montbrun est sans commune mesure avec la taille du village qui compte peu de maisons.

La baronnie s'étend bien au-delà des limites actuelles de la commune, jusqu'à Castanet, Donneville, Espanès, Pechabou, Roqueville, Corronsac, Montgiscard...

Cette organisation perdurera jusqu'à la révolution française en 1789 et la fameuse nuit du 4 août où les privilèges de l'ancien régime ont été abolis.

À partir du XIV^e siècle le pays va subir quelques événements tragiques qui vont décimer la population : les épidémies de peste, la Guerre de Cent Ans et les famines, le Lauragais n'a pas été épargné par ces désastres.

Les épidémies de peste

La peste est transmise par les rats et leurs parasites, les puces. Ce n'est qu'en 1894, qu'Alexandre Yersin reconnut le bacille pesteux et observa le rôle des rats dans la propagation de l'épidémie qui sévissait alors à Hong Kong (le roman de Patrick Deville « Peste et choléra », prix Fémina 2012 évoque la vie de Yersin). Deux ans plus tard, Paul-Louis Simond reconnut la responsabilité de la puce.



La peste bubonique

Après une incubation de un à six jours, la maladie débute brutalement par une forte fièvre. Au point de piquûre de la puce se produit une pustule qui, se nécrosant, produit ordinairement une plaque gangréneuse noirâtre, le charbon pesteux, d'où la qualification de « noire ». Dès le deuxième ou le troisième jour apparaît, à l'aîne, à l'aisselle ou au cou, une tuméfaction ganglionnaire très douloureuse, le bubon. On observe fréquemment des céphalées, des troubles nerveux et psychiques, parfois des vomissements et des diarrhées. Le point de basculement de la maladie se situe au bout de huit à dix jours : si des infections apparaissent (ce qui est le cas le plus fréquent) l'issue est fatale, à plus ou moins brève échéance, sinon le malade entre en convalescence. Il existe une autre forme de peste, la peste pulmonaire qui a peu affecté le Lauragais.

Plusieurs épidémies : la peste dite « noire » 1347-1348, avec des retours jusqu'au milieu du XVII^e siècle. À chaque fois ce furent plus de 30 % de décès et jusqu'à 70 % voire 100 % de la population infectée, les plus faibles périssaient rapidement. Le fléau durait généralement de six à neuf mois.

La peste était considérée comme un châtement divin, un des fléaux de Dieu (avec la famine et la guerre qui sont souvent concomitants puisqu'aucune culture ne pouvait être assurée). Elle envahit la terre d'un air pestilentiel diffusant la maladie qui infecte êtres et objets. Les médecins s'équipaient alors d'un costume spécial, Le costume du médecin de la peste (repris dans la Comedia del Arte et faisant aussi partie des masques de carnaval comme à Venise), ce n'est pas un véritable déguisement mais plutôt un accoutrement porté par les « médecins de la peste », qui allaient visiter les pestiférés, souvent pour constater la présence de la maladie. S'il était porté parfois par des médecins, il l'était aussi par les prêtres, ils portaient une tunique de lin ou de toile cirée et un masque ce qui les faisait ressembler à un grand oiseau. Dans le « bec », ils plaçaient des herbes aromatiques contre l'odeur pestilentielle. Sur le masque, ils portaient des lunettes et ils étaient toujours accompagnés d'une baguette avec laquelle ils soulevaient les vêtements des malades, imaginant que, affublés de la sorte, la terrible maladie ne pourrait les atteindre.



Dans les hospices, les médecins n'approchaient pas les malades, ils s'aspergeaient parfois de vinaigre, il était aussi ordonné, lors de ces épidémies, de ne pas se rendre dans les hospices.

Les prêtres munis également de masques à bec pointus donnaient la communion ou l'extrême onction avec des cuillères d'argent fixées à de longues spatules...

Dès l'apparition de la maladie, le Roi Philippe VI de Valois (1293/1350) demanda à la faculté de rechercher les remèdes susceptibles de combattre la « pestilence ».

Médecins et astronomes remirent au Roi un traité qui recommandait d'allumer des feux de bois odoriférants, de se baigner dans l'eau chaude, de ne pas trop manger ; les viandes devant être de préférence rôties ou accompagnées d'épices si elles étaient bouillies. L'eau devait être distillée ou bouillie.

Les médecins et les prêtres recommandaient enfin de « faire abstinence de femme... »

Quant aux remèdes, limités aux laxatifs et aux saignées, ils aboutissaient à affaiblir le patient, devenant plus réceptif encore à la maladie.

Les populations luttèrent essentiellement contre l'épidémie par la fuite, gagnèrent les campagnes et les forêts où elles se réfugiaient dans des cabanes. Ceux qui ne s'enfuyaient pas, s'enfermaient dans leurs maisons, comme l'imposaient bientôt les autorités. Si on constatait que la peste avait pénétré dans la maison, on clouait portes et fenêtres. Seule une fenêtre pouvait rester entrouverte, pour que l'on puisse ravitailler les habitants de la maison. Des soldats en arme pouvaient aussi éliminer ceux qui tentaient de s'approcher des hospices ou même de sortir de chez eux lorsque la maison avait été déclarée infectée.

Lorsque les morts devenaient trop nombreux, on se contentait souvent de les jeter dans les rues où les membres des confréries les ramassaient. Les cadavres, entassés dans des charrettes, étaient ensuite hâtivement enfouis dans des fosses communes, hors des agglomérations.

(Suite de la page 5)

Depuis Marseille, en novembre 1347, l'épidémie gagna rapidement Avignon, en janvier 1348, alors cité papale et carrefour du monde chrétien ou la présence de fidèles en grand nombre contribua à sa diffusion. Début février, la peste atteignait Montpellier puis Béziers. Le 16 février 1348, elle était à Narbonne, début mars à Carcassonne, fin mars à Perpignan. Fin juin, l'épidémie arrivait à Bordeaux.

La guerre de Cent Ans

La guerre de Cent Ans a eu une influence importante sur le Lauragais.

Pour cela il faut rappeler quelles furent les causes de ce conflit qui s'il dura cent seize ans (de 1337 à 1453), ne constitua pas une période de violence continue. Sur les terres de France s'affrontent deux dynasties royales, les Plantagenêt (couronne anglaise) et les Valois (couronne française), lors des nombreuses batailles, entrecoupées de trêves plus ou moins longues. La guerre de Cent Ans s'achève officiellement lors de la signature du traité de Picquigny en 1475 entre Louis XI de France et Edouard IV d'Angleterre. Depuis le XII^e siècle, une rivalité existe entre le Roi de France et le Duc d'Aquitaine (province assujettie au roi d'Angleterre, Duc et Roi étant la même personne). À cette époque les rois d'Angleterre, les Plantagenêt, sont d'origine normande.

Une suite de mariage (dont celui d'Aliénor d'Aquitaine successivement mariée au roi de France puis au Roi d'Angleterre) et les Valois Capétiens, famille royale de France, sans descendance directe, va amener les deux familles à revendiquer le titre de Roi de France. Les intrigues, les ralliements, les alliances, émaillent ces années. Des batailles, des pillages, provoquent des disettes et des famines que subissent les plus modestes.

Deux « guerres de cent ans » peuvent être décrites, l'une au XII^e et XIII^e siècle moins connue, verra le Roi de France Philippe Auguste reprendre un large territoire aux rois d'Angleterre et au Duc d'Aquitaine et l'autre, la plus célèbre, au XIV^e et XV^e siècle.

Le Lauragais s'est trouvé quasiment en première ligne puisque proche des terri-

toires aquitains appartenant à la famille d'Angleterre. Les épisodes les plus tragiques pour les populations, ont été ce que l'on peut appeler des « razzias » et que les historiens nomment les « Chevauchées ». Il s'agissait de longs raids dévastateurs sur plusieurs centaines de kilomètres et sur un front de plusieurs kilomètres lancés depuis l'Aquitaine par des soldats anglais et des troupes issues des seigneurs aquitains inféodés au Roi d'Angleterre sous le commandement de princes anglais.

Le but principal de ces chevauchées était de se bâtir gloire et richesse en ruinant les territoires du roi de France. Cela permettait de réduire les sources financières et humaines qui alimentaient son armée.

Au XIV^e siècle, ces chevauchées ont frappé plusieurs fois le Lauragais (Albi est possession anglaise alors que Toulouse reste sous la couronne de France).

La chevauchée la plus destructrice pour le Lauragais est celle menée par le « Prince Noir ».



Qui est-il ?

Edouard Plantagenêt, plus connu sous le nom Prince Noir ou parfois d'Edouard le noir (15 juin 1330, Woodstock - 8 juin 1376, Westminster), prince de Galles, comte de Chester, duc de Cornouailles et prince d'Aquitaine, était le fils aîné d'Édouard III d'Angleterre et de Philippa de Hainaut.

Son surnom de Prince Noir serait dû à la couleur de la housse qui recouvrait son armure, mais n'était pas utilisé par ses contemporains. Pour d'autres ce serait dû à la supposée noirceur de son âme.

La chevauchée

En septembre 1355, les Anglais, ayant débarqué à Bordeaux (qui leur appartient) ont envahi le Languedoc, avec l'aide des chevaliers et des soldats aquitains.

Ils vinrent camper à Portet. De là ils franchirent la Garonne à gué, évitèrent Toulouse (recluse derrière ses murailles et puissamment défendue, de plus les troupes n'étaient pas équipées pour établir un siège).

Ils se dirigèrent depuis Falgarde jusqu'à Castanet puis Montgiscard, Baziège, Villefranche, Avignonet, Castelnaudary jusqu'aux faubourgs de Narbonne. Les villages devinrent la proie de





ces troupes ainsi que les localités environnantes dont Montbrun.

Selon l'historien Léon Gallibert, on pouvait trouver à Montbrun, sous de vieilles ruines, des amas de blé carbonisé, qui remontent à cet épisode. L'expédition anglaise ayant eu lieu en octobre, les grains étaient alors rentrés. La saison choisie pour menée la chevauchée n'est pas le fait du hasard mais bien le temps où, les moissons ayant été faites, les troupes pouvaient trouver sans difficulté de quoi se ravitailler par pillage et aussi, en brûlant les récoltes, affaiblir les territoires du Roi de France.

Le retour vers l'Aquitaine amena encore des pillages, à Noël, la troupe avait regagné Bordeaux.

Cette chevauchée est précisément décrite grâce aux chroniqueurs contemporains comme Geoffroy le Baker ou Froissart ce qui permet de reconstituer le détail des dévastations, parfois jour après jour en décrivant les incendies et les pillages dans les principaux bourgs concernés.

Conséquences en Lauragais

Cette invasion, suivie de tant de désordres, avait jeté l'épouvante dans le Languedoc. Le comte d'Armagnac, lieutenant du roi de France dans la province, voulant rassurer les esprits et mettre réellement le pays à l'abri de si audacieux coups de mains, ordonna à toutes les communautés de s'entourer de fortifications.

Étienne Aldebrandi, seigneur archevêque de Toulouse - 1350 à 1361 - qui occupait alors le siège et qui savait, par ses expériences, que l'on ne perd pas toujours son temps à obliger les faibles et les malheureux, ne voulut pas aussi que sa baronnie du Lauragais fût de nouveau exposée aux ravages des envahisseurs, et s'empressa de faire élever un fort pour protéger le bourg de Montbrun, ainsi que l'église Saint Michel (1356). Cette construction fut disposée au

nord, de manière à couvrir les maisons et l'église. Elle faisait face à l'ennemi qui ne pouvait commodément s'approcher que par la route de Deyme à Espanès, et commandait le chemin haut et le chemin bas qui conduisaient à Montbrun. Ce fort, ou plutôt ce bastion, car il n'était pas fermé à la gorge, occupait l'emplacement de la maison Gros, s'étendait encore plus à droite et à gauche avec retour d'équerre des deux côtés, il était séparé de l'église par une rue qui débouchait devant le porche.

La construction de ce fort eut pour résultat de diviser en deux groupes les habitations qui s'étaient élevées dans le voisinage de l'église. Celles qui furent comprises dans l'enceinte des fortifications formèrent la Cité de Montbrun, dénomination un peu ambitieuse pour les huit maisons qui la composaient. De ces huit maisons, trois appartenaient aux archevêques, et l'une d'elles, surmontée d'une tour, servait de geôle pour les malfaiteurs et les débiteurs insolvable. Les maisons qui se trouvaient en dehors de l'enceinte, au nombre de sept, composaient le faubourg de Montbrun.

Lorsque les invasions étrangères ne furent plus à redouter, lorsque la France eut acquis assez de consistance pour s'imposer à ses voisins, le fort de Montbrun cessa d'être utile, il fut démantelé.

Nous reprendrons l'histoire du Lauragais dans le prochain numéro où nous évoquerons les conséquences des guerres de religion, la fin de l'ancien régime et la révolution française avec ce qui fut une révolte royaliste dans notre région.

Sources :

- « Histoire de la baronnie et du consulat de Montbrun » Léon Gallibert 1863
- « La baronnie Episcopale de Montbrun-Lauragais » Raymond Corraze Toulouse 1934
- Couleurs Lauragais
- Internet Wikipédia



Brève histoire du château vieux

Le château vieux de Montbrun, dans le vallon de Prestin, dont les premiers éléments datent du XVI^e siècle, a été construit par Jean-Baptiste de Senaux, membre du parlement de Toulouse (1560).

Il a longtemps appartenu à la famille des Senaux, dont de nombreux membres ont été titulaires de la baronnie de Montbrun. Le dernier titulaire de la baronnie, M. Madeleine de Senaux, a été décapité à Paris en 1794.

S'ensuit une période post révolutionnaire pour laquelle nous manquons d'éléments historiques : l'histoire du château au XIX^e siècle ne nous est pas connue, et les armes des Senaux ont été effacées lors de la révolution.

La construction primitive comptait une tour carrée de 12 m x 12 m, avec trois des angles flanqués de tours d'inégale hauteur, percées de meurtrières. Le rez-de-chaussée était la cuisine de la famille des Senaux. Au XVIII^e siècle Jean Joseph Dominique de Senaux agrandit beaucoup le château en y adjoignant un bâtiment étroit et allongé de deux étages, avec six croisées à chaque étage.

Au XX^e siècle, seules deux pièces du rez-de-chaussée, du corps de logis le plus récent, étaient habitées (3 m 50 de hauteur sous plafond). Chaque pièce avait une cheminée. Les canons de cheminée à l'étage communiquaient avec ceux du rez-de-chaussée. À l'entrée du château se trouvaient placées deux sculptures représentant des têtes de lion. Ces sculptures sont maintenant déplacées à l'entrée d'un autre château, à Saur. Il faut noter aussi que le château disposait d'un très grand puits, couvert d'un toit octogonal.

La propriété de ce château est passée à la famille Gineste de Saur à la fin du XIX^e siècle semble-t-il (1891). M. de Passelègue en 1947 hérite de M. Gineste de Saur, propriétaire en 1928. M. de Passelègue, écologiste avant l'heure, était végétarien (consommateur de blé et orge germé) et buveur d'eau ; il n'habitait pas le château, mais venait de Toulouse, où il avait sa résidence habituelle, à bicycle (grand bi). La propriétaire actuelle est M^{me} Hélène Gineste de Saur épouse Godillot.



La propriété du château inclut alors 180 ha de terres, répartis sur cinq métairies, En Gautié, La Bordasse, Loustalou, Lagarde, Le Capelier, auxquelles il faut ajouter le moulin et la maison du meunier.

Divers fermiers, ou bordiers, se sont succédé de 1928 à 1956, encadrés par des régisseurs : M. Pierre de Saint Martin en 1928, M. Marius Hébrard à partir de 1936, M. Jean Hébard, son fils, ensuite.

Après la guerre (1945) le locataire du château en assurait l'entretien. Il élevait de la volaille. Les autres ressources de la propriété étaient le bois, un peu de bétail, le maïs, l'orge, l'avoine, le blé, le colza, le peuplier, le sorgho et le vin. Les recettes d'exploitation étaient partagées à moitié entre le propriétaire d'une part, et le locataire du château et les métayers de l'autre.

On peut remarquer qu'autrefois la vigne tenait une place bien plus importante dans l'exploitation qu'aujourd'hui. En effet il y avait une production d'environ 300 hl de vin, dont une partie était livrée en camion dans l'Aude, et une autre partie revenait aux bordiers. Toutes les fermes avaient une vigne. Les vendanges employaient vingt personnes pour une durée d'une semaine. La moitié du vin était stockée au château où il y avait quatre foudres, puis le vin était tiré dans des barriques de 200 à 500 litres. Une partie était stockée en cave sous le château, une autre partie dans le chai (excavation voûtée, placée à l'angle de la tour carrée).

Dans le grand hangar en face du château étaient stockés la paille et le fourrage. Attenant à ce hangar, il y avait un chai et une étable dont l'usage était



réservé à la ferme de Loustalou. Il y avait également un jardin potager à côté du hangar.

Le travail de la terre se faisait avec des bœufs ou des vaches jusqu'en 1950. M. de Passelègue était hostile à la mécanisation, il préférait garder son personnel. Aussi le premier tracteur ne fut-il employé qu'à partir de 1960. Une partie des céréales était stockée en vrac dans les combles du château (pour la consommation et les semences), et une partie vendue à la coopérative de Baziège. On peut noter que M. Hébrard fut le dernier à faire de la farine au moulin. Le battage du blé s'étalait sur quinze jours environ.

Le bois n'était pas vendu, mais utilisé sur place (chêne majoritaire, un peu de châtaignier, un peu d'acacia). L'exploitation fut restructurée mais non remembrée, vers 1964-1965.

On peut imaginer que la vie quotidienne était rude, en particulier pour les femmes : il fallait tirer l'eau du

puits. D'autre part, l'accès au château était difficile, le chemin d'accès étant empierré et non goudronné. Les volailles élevées par le locataire du château fournissaient également du duvet (oie) qui était prélevé soigneusement par un groupe de femmes. Toutefois, on pouvait aussi compter sur le passage des commerçants à domicile (épiciers, boulangers) et le fait de pratiquer les activités ensemble rendait la vie moins dure (vendanges, moisson, maïs...).

Les derniers locataires ont quitté le château en 1964. Aujourd'hui, il est à l'abandon, livré au pillage et presque totalement ruiné. Son accès est interdit (c'est une propriété privée) mais aussi son état pourrait occasionner des blessures dues aux chutes de pierres. Nous espérons que l'évocation de ces souvenirs fixera dans les mémoires quelques images, avant qu'il ne disparaisse définitivement.

(Nous remercions les personnes qui nous ont fait part de leurs souvenirs concernant ce château.).



Le vieux château, dessin extrait de l'ouvrage de M. Léon Galibert (1863) « Histoire de la baronnie et du consulat de Montbrun »



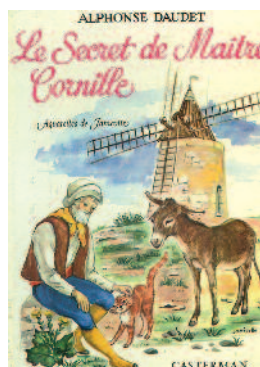
Le secret de Maître Cornille



Lorsque les guides reçoivent les visiteurs au moulin à vent de Montbrun, leur discours évoque la fin des moulins à vent. Une des raisons en est le développement des minoteries. Pour illustrer leur propos, ils font référence à ce fameux conte d'Alphonse Daudet « Le secret de Maître Cornille ». Aussi « Lo Pistarel » vous propose de découvrir dans son intégralité le texte de cette nouvelle que l'auteur a rassemblé avec d'autres (La chèvre de Monsieur Seguin ; L'Arlesienne ; La Mule du Pape ; Le curé de Cucugnan ; Les trois messes basses ; L'élixir du Révérend Père Gaucher, pour les plus célèbres) dans « Les lettres de mon moulin ». Alphonse Daudet est né le 13 mai 1840 à Nîmes. Il est décédé le 16 décembre 1897 à Paris. Autres ouvrages : Le Petit Chose ; Les Contes du Lundi ; Tartarin de Tarascon ; Sapho...

Mais avant, voici un extrait du début du livre que Daudet a appelé « Installation » (L'auteur dit qu'il vient d'acheter le moulin. En fait, Alphonse Daudet n'a pas été propriétaire du moulin qui porte désormais son nom à Fontvieille, il aurait eu l'intention d'en acheter un sur cette commune mais pas celui-là).

« **C**e sont les lapins qui ont été étonnés !... Depuis si longtemps qu'ils voyaient la porte du moulin fermée, les murs et la plate-forme envahis par les herbes, ils avaient fini par croire que la race des meuniers était éteinte, et, trouvant la place bonne, ils en avaient fait quelque chose comme un quartier général, un centre d'opérations stratégiques : le moulin de Jemmapes des lapins. La nuit de mon arrivée, il y en avait bien, sans mentir, une vingtaine assis en rond sur la plate-forme, en train de se chauffer les pattes à un rayon de lune... Le temps d'entrouvrir une lucarne, frrrt ! Voilà le bivouac en déroute, et tous ces petits derrières blancs qui détalent, la queue en l'air, dans le fourré. J'espère bien qu'ils reviendront. (...) C'est de là que je vous écris ; ma porte grande ouverte, au bon soleil. (...) »



Francet Mamaï, un vieux joueur de fifre, qui vient de temps en temps faire la veillée chez moi, en buvant du vin cuit, m'a raconté l'autre soir un petit drame de village dont mon moulin a été témoin il y a quelque vingt ans. Le récit du bonhomme m'a touché, et je vais essayer de vous le redire tel que je l'ai entendu. Imaginez-vous pour un moment, chers lecteurs, que vous êtes assis devant un pot de vin tout parfumé, et que c'est un vieux joueur de fifre qui vous parle. Notre pays, mon bon monsieur, n'a pas toujours été

un endroit mort et sans renom, comme il est aujourd'hui. Autre temps, il s'y faisait un grand commerce de meunerie, et, dix lieues à la ronde, les gens des mas nous apportaient leur blé à moudre... Tout autour du village, les collines étaient couvertes de moulins à vent. De droite et de gauche on ne voyait que des ailes qui viraient au mistral par-dessus les pins, des ribambelles de petits ânes chargés de sacs, montant et dévalant le long des chemins ; et toute la semaine c'était plaisir d'entendre sur la hauteur le bruit des fouets, le craquement de la toile et le Dia hue ! des aides-meuniers... Le dimanche nous allions aux moulins, par bandes. Là-haut, les meuniers payaient le muscat. Les meunières étaient belles comme des reines, avec leurs fichus de dentelles et leurs croix d'or. Moi, j'apportais mon fifre, et jusqu'à la noire nuit on dansait des farandoles. Ces moulins-là, voyez-vous, faisaient la joie et la richesse de notre pays.

Malheureusement, des Français de Paris eurent l'idée d'établir une minoterie à vapeur, sur la route de Tarascon. Tout beau, tout nouveau ! Les gens prirent l'habitude d'envoyer leurs blés aux minotiers, et les pauvres moulins à vent restèrent sans ouvrage. Pendant quelque temps ils essayèrent de lutter, mais la vapeur fut la plus forte, et l'un après l'autre, pécaïre ! ils furent tous obligés de fermer... On ne vit plus venir les petits ânes... Les belles meunières vendirent leurs croix

d'or... Plus de muscat ! Plus de farandole !... Le mistral avait beau souffler, les ailes restaient immobiles... Puis, un beau jour, la commune fit jeter toutes ces mesures à bas, et l'on sema à leur place de la vigne et des oliviers. Pourtant, au milieu de la débâcle, un moulin avait tenu bon et continuait de virer courageusement sur sa butte, à la barbe des minotiers. C'était le moulin de maître Cornille, celui-là même où nous sommes en train de faire la veillée en ce moment.



Maître Cornille était un vieux meunier, vivant depuis soixante ans dans la farine et enragé pour son état. L'installation des minoteries l'avait rendu comme fou. Pendant huit jours, on le vit courir par le village, ameutant le monde autour de lui et criant de toutes ses forces qu'on voulait empoisonner la Provence avec la farine des minotiers. « N'allez pas là-bas, disait-il ; ces brigands-là, pour faire le pain, se servent de la vapeur, qui est une invention du diable, tandis que moi je travaille avec le mistral et la tramontane, qui sont la respiration du bon Dieu... » Et il trouvait comme cela une foule de belles paroles à la louange des moulins à vent, mais personne ne les écoutait.

Alors, de male rage, le vieux s'enferma dans son moulin et vécut tout seul comme une bête farouche. Il ne voulut pas même garder près de lui sa petite-fille Vivette, une enfant de quinze ans, qui, depuis la mort de ses parents, n'avait plus que son grand au monde. La pauvre petite fut obligée de gagner sa vie et de se louer un peu partout dans les mas, pour la moisson, les magnans ou les olivades. Et pourtant son grand-père avait l'air de bien l'aimer, cette enfant-là. Il lui arrivait souvent de faire ses quatre lieues à pied par le grand soleil pour aller la voir au mas où elle travaillait, et quand il était près d'elle, il passait des heures entières à la regarder en pleurant...

Dans le pays on pensait que le vieux meunier, en renvoyant Vivette avait agi par avarice ; et cela ne lui faisait pas honneur de laisser sa petite-fille ainsi traîner d'une ferme à l'autre, exposée aux brutalités des baïles et à toutes les misères des jeunesses en condition. On trouvait très mal aussi qu'un homme du renom de maître Cornille, et qui, jusque-là, s'était respecté, s'en allât maintenant par les rues comme un vrai bohémien, pieds nus, le bonnet troué, la taillole en lambeaux... Le fait est que le dimanche, lorsque nous le voyions entrer à la messe, nous avions honte pour lui, nous autres les vieux ; et Cornille le sentait si bien qu'il n'osait plus venir s'asseoir sur le banc d'œuvre.

Toujours il restait au fond de l'église, près du bénitier, avec les pauvres.

Dans la vie de maître Cornille il y avait quelque chose qui n'était pas clair. Depuis longtemps personne, au village, ne lui portait plus de blé, et pourtant les ailes de son moulin allaient toujours leur train comme devant... Le soir, on rencontrait par les chemins le vieux meunier poussant devant lui son âne chargé de gros sacs de farine.

— Bonnes vêpres, maître Cornille ! lui criaient les paysans ; ça va donc toujours, la meunerie.

— Toujours, mes enfants, répondait le vieux d'un air gaillard. Dieu merci, ce n'est pas l'ouvrage qui nous manque.

Alors, si on lui demandait d'où diable pouvait venir tant d'ouvrage, il se mettait un doigt sur les lèvres et répondait gravement : « Motus ! je travaille pour l'exportation... ». Jamais on n'en put tirer davantage.

Quant à mettre le nez dans son moulin, il n'y fallait pas songer. La petite Vivette elle-même n'y entrait pas... Lorsqu'on passait devant, on voyait la porte toujours fermée, les grosses ailes toujours en mouvement, le vieil âne broutant le gazon de la plate-forme, et un grand chat maigre qui prenait le soleil sur le rebord de la fenêtre et vous regardait d'un air méchant.

Tout cela sentait le mystère et faisait beaucoup jaser le monde. Chacun expliquait à sa façon le secret de maître Cornille, mais le bruit général était qu'il y avait dans ce moulin-là encore plus de sacs d'écus que de sacs de farine.

À la longue pourtant tout se découvrit ; voici comment :

En faisant danser la jeunesse avec mon fifre, je m'aperçus un beau jour que l'aîné de mes garçons et la petite Vivette s'étaient rendus amoureux l'un de l'autre. Au fond je n'en fus pas fâché, parce qu'après tout le nom de Cornille était en honneur chez nous, et puis ce joli petit passereau de Vivette m'aurait fait plaisir à voir trotter dans ma maison. Seulement, comme nos amoureux avaient souvent occasion d'être ensemble, je voulus, de peur d'accidents, régler l'affaire tout de suite, et je montai jusqu'au moulin pour en toucher deux mots au grand-père... Ah ! le vieux sorcier ! il faut voir de quelle manière il me reçut ! Impossible de lui faire ouvrir sa porte. Je lui expliquai mes raisons tant bien que mal, à travers le trou de la serrure ; et tout le temps que je parlais, il y avait ce coquin de chat maigre qui soufflait comme un diable au-dessus de ma tête.

(Suite de la page 11)

Le vieux ne me donna pas le temps de finir, et me cria fort malhonnêtement de retourner à ma flûte ; que, si j'étais pressé de marier mon garçon, je pouvais bien aller chercher des filles à la minoterie... Pensez que le sang me montait d'entendre ces mauvaises paroles ; mais j'eus tout de même assez de sagesse pour me contenir, et, laissant ce vieux fou à sa meule, je revins annoncer aux enfants ma déconvenue... Ces pauvres agneaux ne pouvaient pas y croire ; ils me demandèrent comme une grâce de monter tous deux ensemble au moulin, pour parler au grand-père... Je n'eus pas le courage de refuser, et prrrt ! Voilà mes amoureux partis. Tout juste comme ils arrivaient là-haut, maître Cornille venait de sortir. La porte était fermée à double tour ; mais le vieux bonhomme, en partant, avait laissé son échelle dehors, et tout de suite l'idée vint aux enfants d'entrer par la fenêtre, voir un peu ce qu'il y avait dans ce fameux moulin...

Chose singulière ! La chambre de la meule était vide... Pas un sac, pas un grain de blé ; pas la moindre farine aux murs ni sur les toiles d'araignée... On ne sentait pas même cette bonne odeur chaude de froment écrasé qui embaume dans les moulins... L'arbre de couche était couvert de poussière, et le grand chat maigre dormait dessus.

La pièce du bas avait le même air de misère et d'abandon : — un mauvais lit, quelques guenilles, un morceau de pain sur une marche d'escalier, et puis dans un coin trois ou quatre sacs crevés d'où coulaient des gravats et de la terre blanche.

C'était là le secret de maître Cornille ! C'était ce plâtras qu'il promenait le soir par les routes, pour sauver l'honneur du moulin et faire croire qu'on y faisait de la farine... Pauvre moulin ! Pauvre Cornille ! Depuis longtemps les minotiers leur avaient enlevé leur dernière pratique. Les ailes viraient toujours, mais la meule tournait à vide.

Les enfants revinrent tout en larmes, me conter ce qu'ils avaient vu. J'eus le cœur crevé de les entendre... Sans perdre une minute, je courus chez les voisins, je leur dis la chose en deux mots, et nous convînmes qu'il fallait, sur l'heure, porter au moulin Cornille tout ce qu'il y avait de froment dans les maisons... Sitôt dit, sitôt fait. Tout le village se met en route, et nous arrivons là-haut avec une procession d'ânes chargés de blé, — du vrai blé, celui-là !

Le moulin était grand ouvert... Devant la porte, maître Cornille, assis sur un sac de plâtre, pleurait, la tête dans ses mains. Il venait de s'apercevoir, en rentrant, que pendant son absence on avait pénétré chez lui et surpris son triste secret.

— Pauvre de moi ! disait-il. Maintenant, je n'ai plus qu'à mourir... Le moulin est déshonoré.

Et il sanglotait à fendre l'âme, appelant son moulin par toutes sortes de noms, lui parlant comme à une personne véritable.

À ce moment, les ânes arrivent sur la plate-forme, et nous nous mettons tous à crier bien fort comme au beau temps des meuniers :

— Ohé du moulin !... Ohé ! Maître Cornille !

Et voilà les sacs qui s'entassent devant la porte et le beau grain roux qui se répand par terre, de tous côtés... Maître Cornille ouvrait de grands yeux. Il avait pris du blé dans le creux de sa vieille main et il disait, riant et pleurant à la fois :

— C'est du blé !... Seigneur Dieu !... Du bon blé !... Laissez-moi, que je le regarde.

Puis, se tournant vers nous :

— Ah ! je savais bien que vous me reviendriez... Tous ces minotiers sont des voleurs.

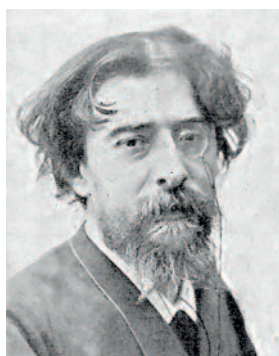
Nous voulions l'emporter en triomphe au village :

— Non, non, mes enfants ; il faut avant tout que j'aie donné à manger à mon moulin... Pensez donc ! il y a si longtemps qu'il ne s'est rien mis sous la dent !

Et nous avions tous des larmes dans les yeux de voir le pauvre vieux se démener de droite et de gauche, éventrant les sacs, surveillant la meule, tandis que le grain s'écrasait et que la fine poussière de froment s'envolait au plafond.

C'est une justice à nous rendre : à partir de ce jour-là, jamais nous ne laissâmes le vieux meunier manquer d'ouvrage. Puis, un matin, maître Cornille mourut, et les ailes de notre dernier moulin cessèrent de virer, pour toujours cette fois... Cornille mort, personne ne prit sa suite. Que voulez-vous, monsieur !... tout a une fin en ce monde, et il faut croire que le temps des moulins à vent était passé comme celui des cochés sur le Rhône, des parlements et des jaquettes à grandes fleurs. »

Alphonse Daudet « Les lettres de mon moulin », parues en 1869



Les impôts locaux

Comment sont-ils calculés ? Ont-ils augmenté en 2012 ?

À l'automne, nous recevons tous notre avis d'imposition pour la taxe d'habitation et, pour les propriétaires de bâtiments ou de terrains, la taxe foncière. Cette année, ces impôts ont évolué, certains ont augmenté, d'autres ont diminué. Pourquoi ? Et au total, la facture a-t-elle augmenté pour les ménages ?

Qu'est-ce qui a changé ?

Depuis le 1^{er} janvier 2012, le Sicoval a pris en charge l'action sociale qui auparavant dépendait soit de syndicats intercommunaux (pour nous, c'était le SIVOS des Portes du Lauragais) ou directement des communes pour les plus grosses (voir l'article sur le CIAS). Ces services sont financés par les bénéficiaires et par les subventions, notamment de la CAF. La collectivité (maintenant le Sicoval, auparavant les communes) doit compléter fortement pour couvrir les dépenses de fonctionnement et d'investissement, et donc trouver par l'impôt les ressources nécessaires.

Pourquoi les impôts locaux ont-ils évolué ?

D'une part, le Sicoval a choisi de financer l'action sociale en prélevant un nouvel impôt sur le foncier bâti. Ce mode de financement permet de faire participer les entreprises, qui payent l'impôt sur le foncier bâti, au financement de l'action sociale, et diminue d'autant la contribution des ménages. Ainsi, sur une prévision de dépense totale d'environ 7 millions à la charge du Sicoval pour les 36 communes, les ménages contribuent pour 66 % et les entreprises pour 34 %. Mais d'autre part, les communes n'ayant plus cette dépense à leur charge, elles peuvent baisser d'autant leurs ressources, et donc les impôts locaux qu'elles perçoivent. Elles peuvent le faire en réduisant soit le taux de l'un des trois seulement (taxe d'habitation, foncier bâti ou non bâti) soit en jouant sur les trois.

Comment sont calculés les impôts locaux ?

La base du calcul est la « **valeur locative brute** » du bien imposé, maison ou terrain (à l'origine, quand cette notion a été créée en 1970, cela représentait réellement la valeur de ce bien à la location, d'où le

nom, mais l'évolution des prix a brouillé cette notion). Cette valeur locative est essentiellement basée sur la surface habitable du bâtiment qui est déclarée au moment de la construction ou d'un agrandissement. Chaque année, la Commission Communale des Impôts Directs se réunit pour examiner les nouvelles déclarations, corriger des erreurs, demander des compléments d'information ou opérer des redressements en cas de sous-déclaration ou « d'oubli » de déclaration.

Même si la maison ne change pas, la valeur locative augmente chaque année d'un pourcentage unique fixé par l'état, qui correspond à la hausse du coût de la vie. Donc, même si les taux des impôts n'augmentent pas, nos impôts augmentent de ce pourcentage. Ainsi, en 2012, cette augmentation a été de 1,8 % par rapport à 2011.

Pour la **taxe d'habitation**, il y a des diminutions (abattements) de cette valeur locative en fonction du nombre de personnes à charge et d'autres critères, ce qui détermine la « **base nette d'imposition** » ; l'impôt qui est dû est le produit de cette base par le taux appliqué par la collectivité. Cet impôt est payé par l'habitant, propriétaire ou locataire. Il est perçu par la commune d'une part, par le Sicoval d'autre part (à la place du Conseil Général depuis deux ans avec le même taux), chaque collectivité fixant son taux par délibération au moment du vote du budget. Pour le **foncier bâti**, la base d'imposition est la moitié de la valeur locative brute, sans abattements. Cet impôt est payé par le propriétaire du bien, qu'il y habite ou non. Il est perçu par la commune, par le Conseil Général, et depuis cette année par le Sicoval, chaque collectivité fixant son taux par délibération au moment du vote du budget.

L'impôt sur le **foncier non bâti** concerne essentiellement les terres agricoles et, pour une faible part, une partie

(Suite de la page 13)

des terrains bâtis de grande surface. La base d'imposition dépend de la valeur locative cadastrale, de la nature et de la qualité des terrains. Cet impôt est payé par le propriétaire. Il est perçu par la commune, le Sicoval et la Chambre d'agriculture.

Quelle est la situation pour les Montbrunois en 2012 ?

En 2011, la contribution payée par la commune de Montbrun-Lauragais au Sivos des Portes du Lauragais pour les crèches, centres de loisirs, aides ménagères, ... a été de 35 000 € environ. Cette dépense passant à la charge du Sicoval en 2012, il était logique de baisser les taux des impôts perçus par la commune pour que les contribuables n'y perdent pas. Nous avons choisi de baisser le taux des trois taxes, et non d'une seule, pour plusieurs raisons, essentiellement de justice fiscale et de répartition entre les différentes situations (locataires, propriétaires, agriculteurs, ...).

Le tableau ci-dessous montre les taux des trois taxes en 2011 et 2012 et leur évolution en fonction des collectivités. On voit que la commune a baissé ses trois taux dans des proportions importantes, le Sicoval a créé un impôt sur le foncier bâti, mais n'a pas fait évoluer le taux des deux autres, et le Conseil Général a augmenté le taux sur le foncier bâti de 3 %.

Alors, nos impôts ont-ils augmenté ?

- Ils ont augmenté de toute façon de **1,8 %**, hausse de la valeur locative brute fixée par l'État.
- Si la valeur du bien a changé (agrandissement, construction d'une piscine, d'une annexe, ...), la valeur locative brute a augmenté d'autant.
- La taxe d'habitation et le foncier non bâti ont fortement diminué.

- Le foncier bâti a fortement augmenté.

Et au total : à Montbrun, nous avons fixé la diminution des trois taux de façon à **diminuer nos recettes fiscales de 33 000 €**, à valeurs locatives constantes. Par rapport à notre suppression de dépenses au SIVOS de 35 000 €, cela représente donc une hausse réelle des ressources de 2 000 €, soit environ 9 € par foyer pour la part communale. Mais le résultat global est variable selon la situation des contribuables : pour un propriétaire résident, l'augmentation globale ne doit pas dépasser 2 à 4 %. Pour un locataire non propriétaire ou pour les terres agricoles, la diminution doit être de 14 à 20 %. Seuls les propriétaires de locaux non résidents, qui ne payent que le foncier bâti et pas la taxe d'habitation, voient leur impôt augmenter notablement. **Attention, ces chiffres ne sont pas comparables à ceux d'autres communes, car chacune a choisi sa propre stratégie de baisse d'impôts communaux.**

Nous avons vérifié ces calculs théoriques auprès de conseillers municipaux qui ont été volontaires pour communiquer leurs avis d'imposition. Pour un locataire, la baisse a été de 14,78 % ; pour les propriétaires résidents, la hausse a varié entre 2,74 % et 4,04 %, confirmant ainsi nos prévisions.

Nous avons conscience que, en situation de crise, même une hausse modérée est difficile à accepter. Toutefois, ce transfert de l'action sociale au Sicoval sera bénéfique pour tous : d'une part, il permettra d'améliorer les services aux habitants sur l'ensemble du territoire, en faisant financer l'action sociale non seulement par les ménages, mais aussi par les entreprises. D'autre part, il permettra à la commune de voir disparaître de son budget une charge qui n'aurait fait qu'augmenter en raison des investissements nécessaires dans notre secteur (crèches, centres de loisirs...).

	Commune			Sicoval			Conseil Général		
	2011	2012	Évolution	2011	2012	Évolution	2011	2012	Évolution
Valeur locative			+ 1,8 %			+ 1,8 %			+ 1,8 %
Taxe d'habitation	14,75	11,45	- 22 %	10,2	10,2	0 %			
Foncier bâti	14,75	13,00	- 12 %	0	8,48	Nouveau	20,89	21,47	+ 3 %
Foncier non bâti	82,00	63,65	- 22 %	4,59	4,59	0 %			

Première modification du PLU : qu'est-ce qui change ?

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est un document qui définit les modalités d'occupation du territoire de la commune. Ces modalités sont l'application du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui exprime les objectifs de la commune en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à l'horizon de 10 à 20 ans. Ce projet répond au principe de développement durable qui inscrit le PLU dans des objectifs plus lointains que sa propre durée ; le développement durable est défini comme « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* ».

Le PLU a été adopté en décembre 2007 ; cinq ans après intervient la première modification. Le projet politique, le PADD, reste inchangé. Il se décline en 3 grands axes :

- Renforcer et développer le centre du village en favorisant la mixité sociale, en réaménageant l'espace public, en densifiant et organisant harmonieusement l'habitat, en développant les équipements et les services ;
- Délimiter les hameaux, et notamment mieux structurer et organiser l'habitat le long de la RD 91 (route d'Issus) ;
- Protéger, valoriser et utiliser l'espace rural, en étant attentif aux activités agricoles, en favorisant les activités touristiques et de loisirs à partir des atouts de la commune, en développant des liaisons vertes et piétonnes.

Ces trois grands axes se déclinent en différentes orientations, pour des projets dans les 15 années à venir et dans une perspective de population de l'ordre de 800 habitants en 2020 (571 à l'heure actuelle), soit un rythme de 25 à 30 habitants par an et une construction de 8 à 9 logements par an.

La première modification du PLU a pour principal objectif de permettre la mise en œuvre de ces objectifs. En effet, la station d'épuration arrivait à saturation en 2008, ce qui avait obligé à laisser des zones potentiellement constructibles en attente (zones AU0 du PLU). Son extension, terminée en 2012, permet de relancer les projets. D'autre part, nous nous étions donné cinq ans pour définir le projet d'aménagement

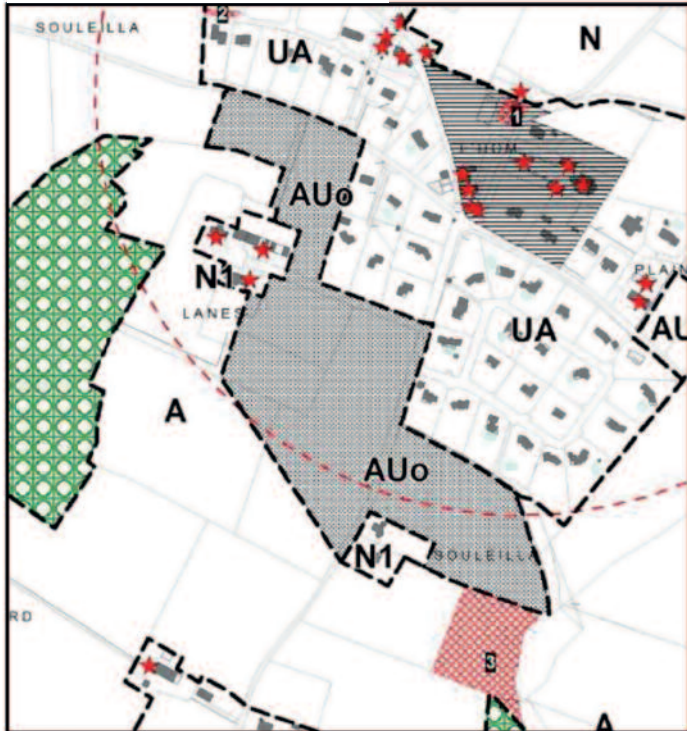
du centre du village et relancer les aménagements. C'est essentiellement à ces deux objectifs, plus des modifications mineures (mais importantes), que répond le PLU modifié.

Ouverture à l'urbanisation du secteur Souleilla de l'Hom

D'une superficie de 9,10 ha, le secteur « Village » est identifié dans le PLU comme une zone à urbaniser permettant de renforcer le centre-bourg. Classé en AU0, il se situe au sud de la zone d'habitat pavillonnaire qui jouxte la partie urbanisée de Montbrun-Lauragais. La vocation de ce secteur est d'accueillir à moyen terme l'extension urbaine de la commune. Par ailleurs, la servitude instituée au titre de l'article L. 123-2-d impose que les programmes de logements réalisés sur ce secteur proposent un minimum de 20 % de logements locatifs sociaux.

Dans un premier temps, le lieu-dit Souleilla de l'Hom (partie à l'est de la route d'Issus, au sud du Domaine de Montbrun) sera ouvert à l'urbanisation. L'emprise correspondante sera donc réaffectée en zone AU2, et un règlement spécifique fixera les règles de constructibilité applicables. La proximité du centre bourg en fait un secteur à fort enjeu paysager. Ainsi, pour que son urbanisation soit maîtrisée et s'inscrive en cohérence avec le paysage local, le règlement de la zone AU2 sera complété par une orientation d'aménagement qui viendra définir les conditions d'aménagement de la zone. La partie à l'ouest de la route d'Issus et le long du chemin de la Crouzette reste fermée à l'urbanisation (AU0).

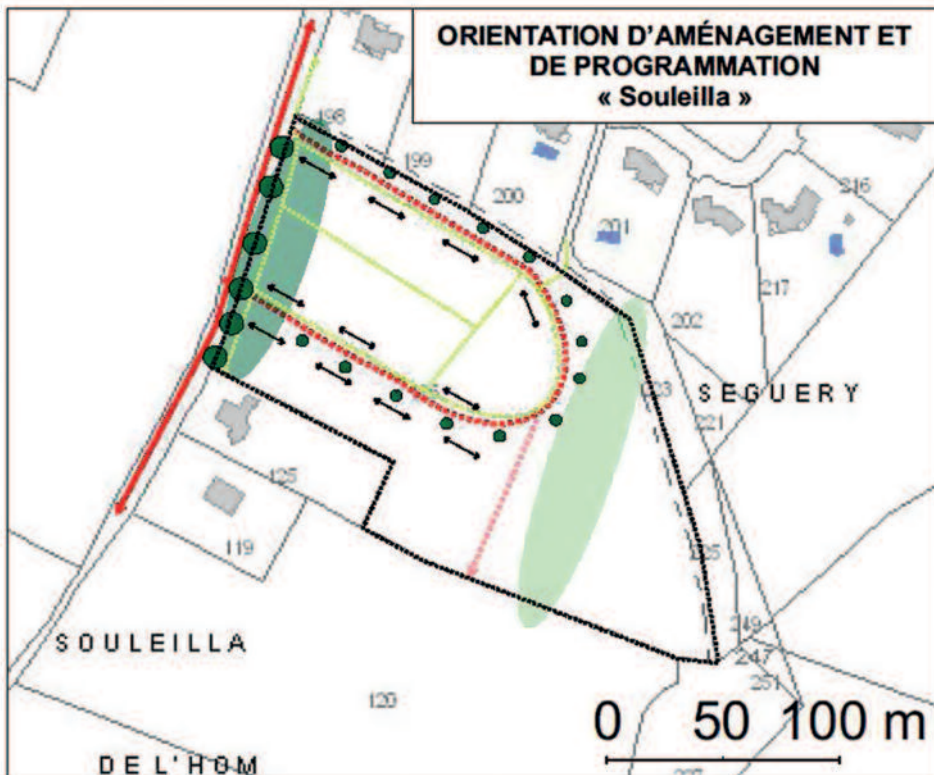
(Suite de la page 15)



PLU 2007 : zone AU0



PLU modifié : zones AU0 et AU2



- | | |
|--------------------------------|----------------------------------|
| Voirie existante | Orientation du faitage principal |
| Principe de voie à créer | Plantations d'alignement |
| Principe de voie à prévoir | Ecran végétal à constituer |
| Principe de liaisons piétonnes | Espace vert à valoriser |
| Limite de la zone AU 2 | |

Les orientations d'aménagement définissent les règles que devra respecter l'aménageur. L'objectif est de donner à ce futur lotissement un caractère « champêtre » en veillant à une intégration paysagère harmonieuse et un cadre de vie agréable, marqué par des préoccupations environnementales.

Il comprendra 18 lots à bâtir, de 500 à 1 100 m² et 6 logements sociaux, du T2 au T4. Les grandes lignes sont :

- une voirie étroite en sens unique, ne permettant pas le stationnement des voitures, conçue comme un espace partagé entre piétons et voitures,
- une circulation piétonne interne et en lien avec le Domaine de Montbrun,
- des constructions implantées de façon homogène et harmonieuse,
- un grand espace vert aménagé qui sera ouvert aux Montbrunois et en lien avec la piste de cyclo-cross aménagée par la commune de l'autre côté du ruisseau de la Feuillade.



PLU 2007 : zone en attente



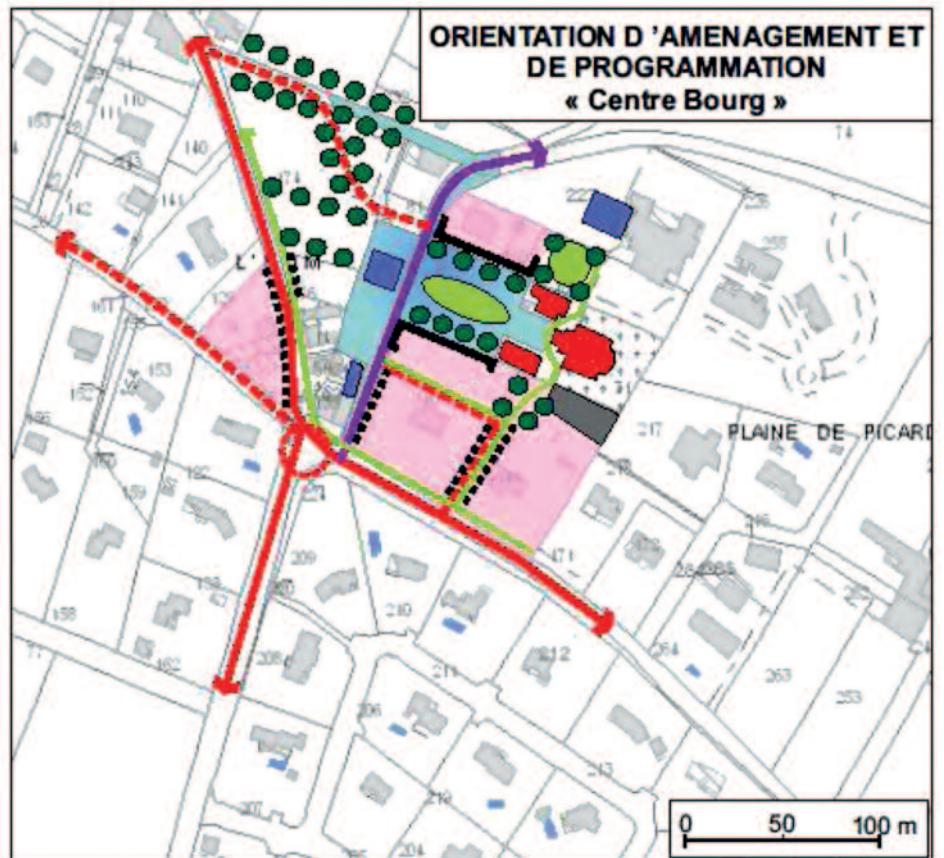
PLU modifié : zone UAb concernée par les orientations d'aménagement

Orientations d'aménagement du centre du village

Ces orientations d'aménagement sont les règles que doivent suivre ceux qui aménagent un secteur. En aucun cas elles n'obligent les propriétaires actuels à vendre ou modifier leur propriété. Elles s'appliquent sur un secteur de 2,86 ha, incluant des espaces publics et privés, dont le potentiel constructible peut être utilisé pour renforcer et structurer le centre du village, notamment en matière d'habitat. Ce secteur, appelé « Centre-Bourg », est identifié par le sous-secteur UAb situé dans la zone UA du PLU ; il est délimité au nord par le chemin du Moulin, par des parcelles privées bâties à l'est et par la voie départementale. Il englobe également un bâtiment tertiaire.

Le centre de Montbrun-Lauragais présente des formes urbaines héritées du passé mais aussi d'un développement très étalé qui ne répond plus aux aspirations actuelles de la commune, ni même au modèle de développement urbain préconisé par le SCOT du Grand Toulouse.

Dans le cadre de cette recomposition urbaine, la commune envisage la réalisation de plusieurs équipements



- | | | | |
|--|--|--|--|
| | Voirie existante | | Bâtiments de valeur patrimoniale à préserver et mettre en valeur |
| | Principe de voie à créer | | Equipements publics à réaliser |
| | Principe de liaisons piétonnes | | Equipements ludiques d'usage collectif |
| | Voirie existante à retraiter | | Plantations d'alignement et aménagements paysagers |
| | Principe d'alignement
Implantation sur les deux limites séparatives | | Espaces urbains sujets à mutation |
| | Principe d'alignement
Implantation sur au moins une limite séparative | | Espaces publics à retraiter et valoriser |
| | | | Carrefour à aménager |

(Suite de la page 17)

publics structurants et polarisants : une salle polyvalente liée à des équipements scolaires, un local pour les services techniques de la commune, une structure pérenne pour des activités de commerce, un local dédié à la mise en valeur du moulin, en tant que patrimoine local et pour la valorisation des produits de mouture. Les espaces de vie seront intégrés à cet aménagement : aires de jeux de plein air pour les enfants et desserte publique des nouveaux logements.

L'évolution du secteur devra participer à la mise en valeur de la richesse patrimoniale constituée notamment par le cadre bâti de qualité déjà repéré par le PLU : l'église, la mairie et l'ancienne école, les bâtiments anciens dont l'ancienne maison du meunier, le moulin. L'implantation des nouvelles constructions privées sera tout aussi déterminante que leur hauteur dans la perception de densité. Une implantation en limite de domaine public sera donc à privilégier ainsi que la mitoyenneté, de manière à générer des amorces de rues. De préférence, cet alignement sera effectué autour de la place René Hébrard à retraiter afin de réaffirmer son caractère central et lui conférer un rôle d'animation plus important. Le végétal devra absolument rester une marque forte de cette place publique, qui pourrait également devenir une esplanade accueillant des fonctions sociales, économiques et d'animation, tout en conservant ses monuments et édifices.

Autres modifications

D'autres modifications interviennent pour réactualiser ou simplifier des règles. Quelques exemples : la surface minimale des parcelles constructibles en assainissement non collectif passe de 2 500 à 2 000 m². En dehors de la zone de protection des monuments historiques, les règles concernant les huisseries sont allégées. Toute zone constructible d'une surface supérieure à 5 000 m² devra faire l'objet d'une opération d'ensemble pour en faire un ensemble homogène et harmonieux ; les règles d'extension et de réhabilitation de bâtiments en zone naturelle sont simplifiées,...

Procédure

Nous tenons à remercier Jérémie Lemoine, Sébastien Beluze et Fabien Renoux, du Sicoval, qui ont réalisé tout le travail technique et réglementaire sans jamais nous dicter nos choix. Cette modification du PLU a fait l'objet d'une large concertation auprès des Montbrunois. Après une première réunion publique le 14 juin 2011, une commission ouverte à tous les Montbrunois volontaires a été mise en place. Elle s'est réunie cinq fois de juillet 2011 à mai 2012. Une seconde réunion publique s'est tenue le 16 octobre dernier. L'enquête publique sur ce projet a eu lieu du 29 septembre au 29 octobre 2012. Le conseil municipal se sera réuni courant décembre (après la date de bouclage de ce numéro) pour terminer la procédure.



2002-2012 : le Marché du Moulin fête ses 10 ans

Depuis mai 2002, les étals de différents exposants animent la place du village, chaque jeudi de 16h30 à 19h30, avec pour décor le cadre paysager et patrimonial remarquable de son centre bourg, dominé par le clocher en briques de l'église et les ailes majestueuses du moulin à vent. Ce marché est un lieu qui favorise le développement économique local puisqu'il propose à la vente, soit des produits alimentaires de la région, soit des produits plus lointains uniquement bios, en relation directe avec les producteurs, dans le cadre d'un commerce équitable. C'est également un vrai site de vie sociale qui offre au public la possibilité de se retrouver régulièrement. Grâce aux efforts déployés par la commune pour assurer son animation et sa pérennité, il est fier cette année de fêter ses dix ans.



Une charte pour le marché

Cette année, la commune a mis en place une nouvelle commission « Économie et vie locale », ouverte aux habitants, qui a en charge entre autre le suivi du marché de plein vent. Ses principales actions ont été la mise en place d'une charte du marché et la coordination du programme des animations de l'été, mis en œuvre par le Foyer Rural.

Ce cadre définit et rappelle les objectifs premiers du marché, et permet ainsi de rassembler tous les acteurs du marché pour son développement à venir.

En voici les objectifs principaux :

- Favoriser l'accès à une alimentation saine à moindre coût grâce à des circuits courts entre producteurs et consommateurs ;
- Promouvoir l'agriculture biologique et locale, apporter un soutien aux agriculteurs qui ont fait le choix d'une agriculture raisonnée respectueuse des hommes et de l'environnement, favoriser le maintien de la biodiversité ;
- Créer un lieu favorisant le lien social entre tous les acteurs du marché (producteurs, clients, visiteurs et promeneurs...) ;
- Participer au développement de l'économie locale et de l'emploi dans notre région.

Cette charte vise à renforcer l'image du marché et de ses acteurs ainsi que son attractivité à travers des actions reconnues par les consommateurs et qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable et de respect de l'environnement.

Elle prévoit les principes de fonctionnement du marché (choix des exposants, principe de transparence, présentation des étals, interactions entre les différents acteurs, animations, traitement des litiges,...).

Dix ans de marché

Cette équipe renforcée a également accompagné la section « buvette du marché » du Foyer Rural, à l'occasion de cet anniversaire, pour proposer un programme d'animations estivales innovant, avec notamment l'organisation d'un concours musical, le « Live Challenge », qui a offert au public, chaque semaine de 19 h à 21 h, la possibilité d'écouter et découvrir un groupe de musique.



(Suite de la page 19)

Jeudi 30 août, une grande scène a accueilli les huit groupes de musique pour la finale (The Desperados, Royal Rooste, les Sans Papiers, Rev 33, Signs, les Papas Cool, les Chaussettes Sales, Apéro Swing) et désigné le groupe gagnant. C'est Royal Rooste, qui a remporté un chèque de 1 000 €.



Tout au long de l'été, un cadre de restauration champêtre a été proposé avec des tables et bancs mis en place en plein air, entre la buvette et la scène. Jusqu'à 200 personnes ont pu y être accueillies ! Chaque jeudi, les clients ont pu déguster les plats achetés sur les deux stands proposés, dont un bio, ou les produits achetés sur les étals des exposants (pains, légumes, fruits, fromages, charcuteries,...), avec la possibilité d'utiliser le barbecue, mis à disposition. Aurélia a été recrutée pour cette période estivale, à la buvette du marché, pour en assurer le fonctionnement. Son efficacité et son sourire ont été appréciés. La buvette a proposé, en plus de sa carte de boissons



locales et artisanales, de la bière artisanale à la pression. Des gobelets consignés 1€ et personnalisés au nom de la commune de Montbrun-Lauragais, ont été mis à la disposition de la buvette du marché par la commune.

Animations

Le public a été sensibilisé chaque semaine, à un thème lié à la culture (arts plastiques, livres, ...) ou au développement durable (les énergies renouvelables, les méthodes alternatives de jardinage, les arbres et arbustes de pays, les abeilles, le safran,...), grâce à la participation de nombreuses associations et institutions locales (Art'idéo, le Sicoval, Arbres et Paysages d'Autan, la Fredec, Soleval, le Lecteur du Val, la bibliothèque communale). L'association « Autour et au moulin » a animé des visites guidées du moulin à vent, de mi-juillet à fin août.

Ces animations se prolongent tout au long de l'année. D'abord, la buvette et la bibliothèque communale ouvrent leurs portes et fenêtres tous les jeudis de l'année. Puis, des animations plus ponctuelles rythment



les saisons : cuisson de pizzas au four à pain communal, semaine du goût, le vin nouveau et les châtaignes grillées, Noël... L'association « Autour et au moulin » propose maintenant la vente la farine bio du moulin, ainsi que du pain cuit au four communal récemment inauguré.

Les exposants du marché

Des nouveautés et changements interviennent chez les exposants, certains sont venus pour la période estivale, d'autres viendront régulièrement proposer leurs produits sur le marché.

Ainsi :

- **Le stand Loka'terre**, tenu par Didier et Sylviane Lorlut, propose des produits bio de petits producteurs espagnols : agrumes, avocats, mangues, huile d'olive,...
- **La Casa Bailadora** de Laurent Salavador et son épicerie espagnole bio (fromages, charcuterie,...) ;
- **Gil Drapier** et ses confitures d'antan ;
- **Les fromages artisanaux de Marzac** à Revel proposés dans la vitrine du camion de Philippe Blomme ;
- **Olivier Pujol** du GAEC Pujol avec ses viandes (volailles, bœuf, veau, agneau) ;
- **Olivier Rotger** inonde le marché par l'odeur alléchante de ses cannelés ;
- **Mahmood Khezri** amène ses produits d'Iran bio (pistaches, dattes, savons, eau de rose,...) ;
- **Lydie Latorre** viendra régulièrement avec ses coquillages et crustacés méditerranéens ;
- **Sabine Cros** avec ses tisanes et ses huiles médicinales bio prodigue aussi des conseils de santé ;
- **Sophie Bagnéris** qui produit ses légumes à Pouze ;
- **Sonia O'Hara-Maldonado** vous accueille dans son salon de coiffure itinérant « Itinér'Hair » ;

- **Marie-Pierre Carjuza** et sa mercerie ambulante et ses précieux conseils en matière de couture ;
- **Woophy Kohou** vous fait voyager avec son artisanat africain.

Restent nos fidèles, présents tous les jeudis, et pour certains depuis l'ouverture en 2002 ce dont nous les remercions :

- **Guy Barrault-Alain** : producteur de légumes « Au jardin paysan » ;
- **Christian Rives** : producteur et traiteur de viande de porc ;
- **Valérie Berthereau** : pain, fromage, viande et poisson bio, œufs, volailles, le tout en bio ;
- **Jean-Pierre et Bernadette Jeanson** : vins du Minervois produits à base de raisins bio ;
- **Jean-Philippe Noto** : pâtes et produits italiens ;
- **Brahim Chatoui** et ses fameuses pâtisseries ;
- **Irène et Jean Plancard**, apiculteurs, et leurs miel et produits à base de miel.

D'autres viennent régulièrement mais pas de façon hebdomadaire :

- **Cécile Tounissa** traiteur proposant des produits à base de poisson ;
- **Papi Bruno**, un « personnage » attachant qui vient proposer fruits et légumes de son jardin ;
- **Nathalie Panizzoli** et ses variétés d'olives et de tapenades.

Joachim Rauhut, producteur de fromages de vache et produits laitiers, et Christian Pailhasse, producteur de fromages de chèvre, ont dû arrêter le marché pour des raisons personnelles.

Le site internet de la commune donne des informations dans sa page spéciale marché :

<http://www.montbrun-lauragais.fr/>

Le marché fonctionne toute l'année, tous les jeudis de 16 h 30 à 19 h 30. Il est de plein vent, ce qui peut se vérifier souvent. Il est aussi parfois de pleine pluie ou de plein froid, mais aussi de plein soleil, et il reste ouvert. Sa pérennité dépend surtout de la fidélité de ses clients. Nombre de ceux qui le fréquentent régulièrement viennent du village, mais aussi convergent vers Montbrun des habitants des villages alentours voire plus éloignés.

Rendez-vous donc au marché de Montbrun-Lauragais, parlez-en autour de vous.

Les Randovalles

Depuis plusieurs années, le projet d'accueillir les Randovalles au village était acté. Toujours organisé le dernier dimanche du mois de septembre, il suffisait de trouver un septembre à cinq dimanches pour que cela puisse se faire à Montbrun-Lauragais (sinon cela tombe en même temps que la fête locale et il est impossible de mettre en place cet événement au même moment, la place du village étant prise par les manèges). C'est donc le dimanche 30 septembre 2012 que Montbrun accueillait les Randovalles.

C'est une manifestation organisée par le Sicoval qui veut, sur une journée, mettre en valeur les sentiers de randonnée balisés en proposant sur une matinée divers circuits à parcourir à pied, en vélo ou même à cheval. L'après-midi étant consacré à des animations en fonction du thème choisi. Elles changent de site tous les ans passant de villes en villages membres du Sicoval. Elles fédèrent diverses associations dont celles du village où elles sont organisées.

Des contacts réguliers, des réunions fréquentes, ont permis de choisir le thème de la journée et d'établir le programme pour l'année 2012 qui est aussi l'année retenue pour la fête bisannuelle du moulin, 6^e du nom. Tout naturellement le thème choisi a été « Au four et au moulin ». L'association « Autour et au moulin » menant à bien pour l'occasion le chantier de construction du four à pain, sa mise en route et son inauguration.

Ce sont plus de 1 700 participants qui se sont inscrits sur les différentes boucles de promenade (1 200 à pied, 500 à vélo et VTT et une vingtaine de cavaliers qui sont partis du centre équestre de Montbrun HippoThèse.



Chacun avait une carte, et pouvait choisir des circuits de difficultés et de longueurs différentes.

L'encadrement des parcours, et l'aménagement du village étaient assurés par environ 150 bénévoles avec l'appui indispensable et efficace des techniciens du Sicoval qui avaient commencé l'installation des infrastructures depuis plusieurs jours avec l'aide des élus et du personnel de la Mairie.

Si la veille, lors de la mise en place, le temps avait été très pluvieux au point de faire douter les plus optimistes, le dimanche matin au moins il ne pleuvait plus. Les participants ont afflué et cela a redonné courage à l'encadrement et aux animateurs de la journée.

Neuf boucles de randonnée (niveau tout public, participation gratuite) ont été proposées le matin : quatre circuits pédestres de 19, 11, 9 et 5 kilomètres, quatre boucles VTT de 60, 42, 26 et 12 km ainsi qu'un circuit équestre au départ du centre équestre montbrunois HippoThèse.

Une fois les inscriptions effectuées, chacun a pu profiter du petit-déjeuner offert à partir de 7 h 30, et ensuite se diriger vers le départ de son circuit. Les participants grands et plus petits sur les deux boucles

familiales ont pu apprécier les animations proposées le long de leur circuit avec les Saltimbrank's et les contes africains de Zo Kwe Zo.



Avant d'inviter les randonneurs à partager un rafraîchissement bien mérité, Gérard Bolet, maire de Montbrun, François-Régis Valette et Henri Arevalo, président et vice-président du Sicoval, ont salué le travail des bénévoles, des partenaires, du personnel du Sicoval... Ils ont également insisté sur l'importance de ces événements qui, sur le territoire, permettent de rassembler le plus grand nombre, de tous âges, de tous niveaux de pratique autour d'activités physiques, mais aussi culturelles et patrimoniales.



Chacun ensuite a pu pique-niquer au village la consigne étant « zéro déchets », le service déchets du Sicoval a pour l'occasion informé les participants et proposé des containers de tri. Une banda a animé ce moment.

Le Foyer Rural, pourtant juste sorti de la fête locale la semaine précédente, a une fois de plus montré ses compétences pour proposer de quoi se sustenter (grillades, boissons, frites...).

L'après-midi, il y a eu toujours autant de monde, des randonneurs du matin et d'autres venus pour l'occasion. L'ensemble des animations étaient gratuites.



Cela a commencé par l'inauguration officielle du four à pain communal de Montbrun avec une journée spéciale de pains dont la pâte est pétrie avec la farine moulue au moulin. Le ruban a été coupé comme il se doit. L'odeur du bon pain a attiré du monde et la demande a largement dépassé l'offre. Des articles spécifiques dans ce numéro vous en diront plus.

Les visiteurs ont aussi profité et apprécié les animations et les stands d'information.

Citons : les jeux en bois très courus des plus petits mais des grands aussi ; le spectaculaire sylvo grimpe qui a permis aux enfants de grimper aux cordes pendues au frêne de la place du village ; les démonstrations époustouflantes de vélo trial par des champions de la discipline ; les poneys et la calèche qui n'a pas désempilé ; la nostalgie de la fabrication artisanale et ancestrale du papier par le moulin de Brousses ; les stands du Sicoval, de la bibliothèque et du Lecteur du Val ; l'exposition de photos, etc.



(Suite de la page 23)



Le moulin ne fut pas en reste, il fut pris d'assaut par les visiteurs. Il a tourné toute la journée, plus de 150 kg de farine ont été moulus et ce furent près de cinq cents visiteurs, et bien plus d'une centaine pour la seule salle d'exposition, qui ont écouté les explications des guides bénévoles de l'association « Autour et au moulin ». Jamais le moulin n'avait reçu autant de monde sur une journée.

Il faut remercier tous ceux qui se sont investis dans cet événement, le Sicoval et son personnel, les bénévoles des associations du village (Foyer Rural, Autour et au moulin, la bibliothèque), les habitants du village venus prêter main-forte, les élus de la commune, les associations partenaires des Randovalles.

Lors des Randovalles, un quizz a été proposé.

Voici la partie qui correspondait au moulin. Sauriez-vous répondre ?

En quelle année le moulin a-t-il été bâti ?

- 1520 1680 1760

Où peut-on trouver cette date inscrite ? Affichée sur un document à côté de l'entrée

- Peinte sur le sol devant l'entrée Gravée au-dessus de la porte d'entrée

Combien y a-t-il de plots autour du moulin ?

- 12 14 16

Comment se nomme le toit pivotant du moulin ?

- La capelière La capelade La capelle

Quelle récompense le moulin a-t-il reçu ?

- Le prix « Médailles du patrimoine » Le prix « Distinction du patrimoine »

- Le prix « Rubans du patrimoine »

Dans cette liste quels animaux ont un rapport avec le fonctionnement du moulin ?

- La chèvre L'âne Le hérisson
 Le cheval Le crapaud Le cochon

Réponses du quizz page 37

La fontaine de Montbrun-le-Vieux

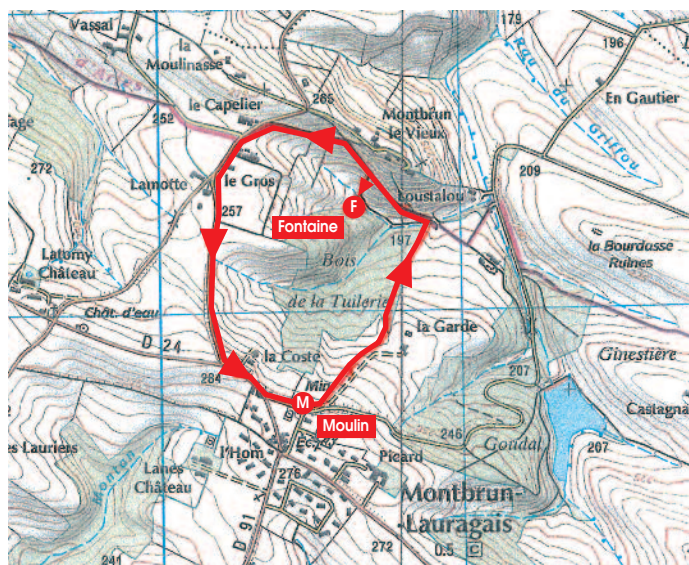
L'ancienne fontaine de Montbrun est située au fond du vallon que surplombe le village de Montbrun-le-Vieux, à l'orée du bois de la Tuilerie, au bord d'un petit ruisseau. Cette fontaine était le seul point d'eau de Montbrun, dans le village il n'y avait pas de puits, juste des citernes. Les Montbrunois (alors habitants à Montbrun-le-Vieux) descendaient dans le vallon pour y puiser l'eau, abreuver le bétail et laver le linge.

Des témoignages indiquent qu'elle aurait encore été utilisée jusqu'en 1965 environ. Son autre intérêt est qu'elle se situe à proximité du chemin de randonnée GR 653 « Chemin de St Jacques de Compostelle » qui fait aussi partie du réseau de promenade balisé par le Sicoval.

Le chantier international

Cette fontaine était cachée, pratiquement enterrée, et l'eau n'y coulait plus. Notre objectif a été de restaurer cette fontaine dans son apparence et son état de fonctionnement originels.

Nous avons retenu le principe d'un chantier international de jeunes avec l'association « Jeunesse & Reconstruction » spécialisée dans ce genre de projets



La fontaine avant travaux



Accueil des jeunes à Montbrun

internationaux. Onze jeunes et leur animatrice venus d'Espagne, de Corée, de Turquie, d'Allemagne, de Russie, de France... y ont participé. Le travail était prévu le matin. Après-midi et week-end étaient libres et dédiés à la découverte de la région.

Les jeunes ont été hébergés à l'école où des douches supplémentaires ont été provisoirement installées, ont préparé et pris leurs repas à la cantine, ont utilisé des vélos prêtés par le Sicoval, ont établi des liens sociaux avec les jeunes du territoire à travers des rencontres et des participations à des événements (Convivencia,...), et ont échangé avec les habitants et les associations de Montbrun (pot d'accueil, voiturage pour les courses alimentaires et des visites, etc.).

Une collaboration efficace entre de nombreux acteurs (élus, personnels et bénévoles de la Mairie et de la commission Environnement & Patrimoine, Direction Environnement & Patrimoine du Sicoval, Service chemins de randonnées du Sicoval, Direction Solidarités & Animations du Sicoval, Association Jeunesse & Reconstruction et les riverains concernés) avec le soutien

(Suite de la page 25)



L'équipe des jeunes

financier et technique du Sicoval ont permis l'atteinte de l'objectif et le succès du projet.

Les travaux

Après le bornage de la parcelle communale, les travaux ont comporté une première partie réalisée par une pelleteuse du Sicoval afin de dégager la fontaine de son carcan de terre. Ensuite, deuxième partie, les jeunes de Jeunesse & Reconstruction ont entrepris du 8 au 28 juillet la restauration du bâti, le nettoyage et l'aménagement des abords permettant ainsi l'accès à ce site.

Travaux de dégagement à la pelleteuse



Nettoyage du bâti

Depuis fin juillet, le site est en effet accessible depuis le chemin de randonnée GR 653, l'eau est revenue à la fontaine, un fléchage a été mis en place, et des aménagements permettent aux randonneurs de s'y reposer.

Valorisation de la fontaine

À l'occasion des Journées du Patrimoine 2012, leur thématique étant « le patrimoine caché », nous avons proposé une randonnée libre sous la forme d'une boucle d'une heure environ qui permet aux promeneurs d'aller voir le site de la fontaine de Montbrun-le-Vieux rénovée. Une carte de l'itinéraire est disponible au moulin, à la mairie ou à la buvette.

Les Randoales fin septembre 2012, ont aussi permis aux randonneurs de découvrir le site.

Nos espoirs ont ainsi été satisfaits de redonner vie à cette fontaine typique du secteur, témoin de l'histoire de notre village, dont se souviennent encore les anciens du village.



La fontaine terminée

Le four à pain

Qu'est-ce qu'un four à pain ? Si on répond par une lapalissade, c'est tout simplement un gros appareil ménager qui sert à cuire une pâte pour obtenir du pain. Malheureusement (ou heureusement) les choses ne sont pas aussi simples que ça ! D'abord, les modèles sont nombreux, les formes et les tailles sont très variées, sans oublier les différences de structures de leurs parties cachées.

Qui a inventé le four à pain ?

On l'attribue à Abraham, au XIX^e siècle avant J.-C. en forme de four conique, ouvert à son sommet, construit en pierres et en argile. Puis les égyptiens vers 3 500 ans avant J.C. et à l'aube des temps historiques, utilisaient les premiers fours en terre cuite en forme de « jarre ». Les Phéniciens ont eu vent de l'invention et la dispensèrent au gré de leurs expéditions commerciales dans la méditerranée.

Les grecs, qui sont considérés comme d'habiles architectes, auraient créé leur four en forme de voûte, forme reprise par les Romains. Ces conquérants, instaurent la paix romaine, « pax romana » sur leurs territoires, érigent des monuments et des « furnus » (mot à l'origine de « four »).

Au Moyen Âge, des fours sont bâtis par les seigneurs locaux imposant leur utilisation exclusive, ce sont les fours banaux. « Chacun doit venir y faire cuire son pain en payant un droit ». Ils interdisent même les fours individuels. Cette pratique n'a pour autant pas été très répandue dans nos régions. Citons cependant qu'un four existait dans l'enceinte de la métairie gérée par les chevaliers St Jean de Jérusalem à Lissac et indiqué comme « neuf » lors de l'inventaire réalisé par les commissaires de l'ordre en 1680.

Qui dit four... dit chaleur

Celle-ci peut être produite par divers combustibles ou par l'électricité, mais autrefois, l'unique source de chaleur était le bois. Les meilleurs bois utilisés dans les fours à pain doivent produire de la flamme et peu de braise.



Aujourd'hui, la plupart des boulangeries professionnelles sont équipées de fours électriques.

Les fours étaient construits de façon à ce que les matériaux (réfractaires ou pas) puissent dans un premier temps (le temps de chauffe) emmagasiner la chaleur grâce au bois, pour ensuite la restituer doucement pour cuire le pain.

Le modèle, sa forme et le choix des matériaux vont jouer un rôle essentiel dans la performance du four. Bien entendu la variante à considérer comme une des plus importantes, est sa localisation géographique car les matériaux disponibles vont beaucoup changer selon la région alors que la forme et le modèle pourront être plus facilement adaptés.

Dans les fours à bois, deux modèles reviennent le plus souvent.

1 - le modèle avec une chauffe directe, le bois est brûlé à l'intérieur de la chambre de cuisson. Grâce à cette technique, le four va chauffer beaucoup plus vite. Sur certains fours utilisés aussi pour cuire de la pizza, on ne retire pas les braises pour entretenir une chaleur plus intense que pour la cuisson du pain.

Four à chaleur directe



(Suite de la page 27)

L'inconvénient est que la chambre de cuisson devient très sale et lorsqu'il s'agit de cuire du pain il faut retirer les braises, nettoyer la surface (sole) ce qui rend cette tâche difficile, longue et même un peu dangereuse.

2 - le modèle à gueulard, c'est celui choisi et construit par l'association "Autour et au Moulin" de Montbrun Lauragais. Il a sa propre chambre de combustion, c'est-à-dire que le bois (braises) n'est pas en contact avec les denrées à cuire. Seules les flammes montent dans la chambre de cuisson et peuvent être orientées par le « gueulard » sur des zones différentes de sa chambre de cuisson. L'inconvénient est vraisemblablement le temps de chauffe et il demande aussi un peu plus de bois. Les avantages sont nombreux, d'abord d'ordre sanitaire car ici le bois (et son feu) n'est jamais en contact avec les denrées, puis on peut aussi choisir de chauffer d'avantage une zone par rapport une autre. De plus il n'y a pas besoin de nettoyer la sole.

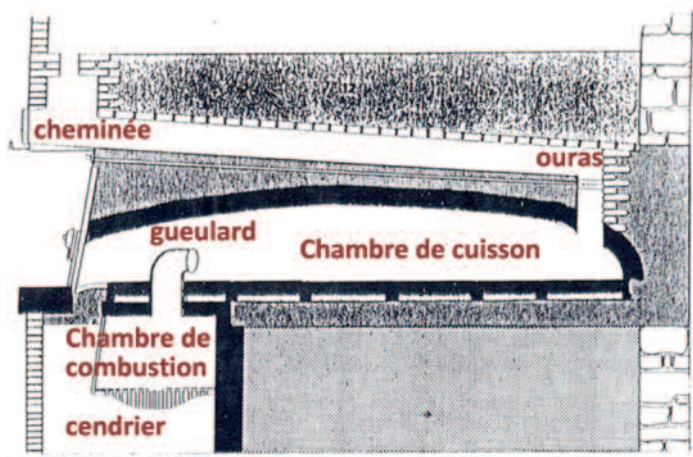


Schéma du four de Montbrun-Lauragais à gueulard



Le gueulard



Première fournée

La construction du four communal de Montbrun Lauragais

Le projet était dans les esprits depuis la fête du moulin de 2010. L'arrivée de M. Décio Salem comme président de l'association « Autour et au moulin » et son acharnement à le mener à bien ont permis la réalisation de ce four. Violette Guiot s'est impliquée dans le montage des dossiers de demandes de subventions.

Le projet

Il a fallu trouver des personnes compétentes en la matière et si certains savaient réaliser un four de dimension familiale, ils ont reculé face au projet de ce four de grande dimension.

M. Michel Lajaunie, « brigadier » à Poucharamet a bien voulu apporter ses lumières et son expérience.

Le local

Les premières décisions impliquèrent directement la Mairie puisqu'il fallait choisir un lieu d'implantation. Le prolongement de la salle des fêtes vers la place fut adopté. Un local fut construit ce qui a permis d'ailleurs d'apporter quelques renforts au mur, à la porte de la salle ainsi qu'au tableau électrique plus aux normes. Ce local a été financé par la commune.

Pour le four, ce sera l'association, confortée par une importante subvention du Sicoval.

Les travaux du four

Début août, un chantier international de jeunes de quinze jours a commencé les travaux sous la houlette de M. Lajaunie. Ce chantier s'est organisé dans la foule de celui qui a concerné la fontaine de Montbrun

le Vieux et sur les mêmes principes d'organisation, la nouvelle équipe prenant la place de la précédente dans les locaux de l'école et à la cantine (cf. *article sur la fontaine de Montbrun-le-Vieux*). Cette étape a permis de terminer le bâti principal, assise, sole et voûte. Des briques foraines, d'un mur du cimetière qui doit être démoli dans le cadre de son extension, ont été utilisées, triées, démontées, nettoyées et recoupées. Restait nombre d'opérations qui furent réalisées de mi-août à mi-septembre par des bénévoles.

Ainsi, couler la dalle supérieure, évacuer le sable et ôter le ciment du plafond du four, réaliser l'habillage en briques, placer les éléments décoratifs réalisés par les écoliers, procéder aux premiers essais de chauffe et laisser le temps au séchage de l'ensemble tout en l'aidant par l'allumage de petits feux réguliers.

Inauguration

C'est lors des Randovalles couplée avec la 6^e fête du moulin que l'inauguration du four a eu lieu en présence de personnalités officielles.

Une première fournée a été réalisée à cette occasion, les miches sont parties « comme des petits pains ». Lors de la cérémonie, on a pu aussi goûter à ce pain accompagné par les confitures de Domie.

Quelques étapes illustrées de la construction du four de Montbrun Lauragais



Les membres du chantier international



Construction de l'assise



La sole en briques réfractaires



L'habillage



Les décorations réalisées par les écoliers



Le four terminé

Journée Eco citoyenne : nature et débroussaillage

Le samedi 24 mars 2012, par une très belle journée de printemps, quelques Montbrunois se sont retrouvés pour épauler une équipe nombreuse (plus de 40 personnes) de l'association Caminarem pour une action commando de débroussaillage.

Deux chantiers étaient prévus. Le premier pour nettoyer la parcelle située au-dessous du moulin de sa végétation inextricable. Le deuxième pour ouvrir un chemin de randonnée permettant de relier Les Crouzats-Perès à Montan, en empruntant le tracé d'un ancien chemin rural situé en fond de vallée, en bordure de bois, qui avait fait l'objet d'un repérage préalable au cours des semaines précédentes.

Vers 9 heures, après un café pris en commun, chaque équipe a investi son chantier. Spontanément chacun a trouvé sa place, qui avec une faucille, qui avec une débroussaillieuse, qui avec une tronçonneuse, une pioche, ou seulement avec ses mains pour dégager le chantier ou alimenter le broyeur de végétaux ! Le travail a avancé dans la bonne humeur, si bien qu'à midi, l'objectif était atteint sur les deux chantiers. On mesurait alors la différence par rapport à 3 heures auparavant.

Les deux groupes se sont retrouvés ensuite au soleil devant la salle des fêtes pour un apéritif et un pique-nique pris en commun. Merci à tous ceux qui ont participé à ce chantier et en particulier à l'association Caminarem.



Il reste maintenant à entretenir les espaces qui ont été dégagés. La nature en effet reprend vite ce qu'elle a cédé. Le nouvel espace autour du moulin demande à être aménagé, un chemin ouvert s'entretient par son utilisation... Le maillon ouvert entre Les Crouzats et Montan a vocation à s'ajouter à l'ensemble des chemins de randonnées répertoriés et entretenus par le Sicoval.

Mais avant de prendre sa place dans le maillage existant, il faudra améliorer sa connexion avec l'existant en le prolongeant en direction de Montbrun, pourquoi pas lors d'une journée de même type l'année prochaine si les conditions préalables d'accord des riverains sont acquises. Il ne faut pas oublier en effet que beaucoup de nos chemins de randonnée empruntent des itinéraires qui traversent ou longent des propriétés privées sur des sentiers qui autrefois étaient empruntés par les hommes et les animaux dans le respect des usages locaux.

Merci aux propriétaires qui permettent à tous de retrouver les voies de communication les plus simples. À nous marcheurs, cyclistes ou cavaliers de montrer que nous savons respecter le patrimoine mis à notre disposition.

La piste de bicross

Les excédents de terre dégagés lors des travaux d'implantation de la nouvelle station d'épuration conjugués à des demandes d'équipements formulées par les jeunes du village, tous les ingrédients étaient réunis pour que la municipalité prenne la décision d'aménager une piste de bicross sur le chemin de la station d'épuration.

C'est ainsi qu'après avoir pris conseil avec Florian BELHACENE, spécialiste de VTT Trial (trois fois champion de Midi Pyrénées élite, 6^e au championnat de France 2010 et ex-pilote en Coupe du Monde), pour la conception du circuit, le façonnage des deux parcours a été réalisé le printemps dernier avec le concours d'une pelle mécanique du service d'entretien des rivières du Sicoval. Les finitions des obstacles : double et triple bosses, dromadaire, hip, table,... ont été réalisés dans le cadre d'une nouvelle journée citoyenne qui s'est tenue le samedi 30 juin dernier. C'est ainsi qu'un groupe d'une



dizaine de jeunes motivés ainsi qu'un groupe d'adultes ont participé au façonnage, au lissage et au tassement des bosses.

Son accès est libre et réservé aux vélos. Il est toutefois nécessaire que les utilisateurs veillent à leur propre sécurité en s'équipant de casque et en utilisant ce circuit de façon raisonnée, chacun veillant à sa sécurité personnelle et à celle des autres.

Une démonstration par des utilisateurs expérimentés qui sera organisée au printemps 2013 devrait achever de convaincre les jeunes adolescents de venir tenter de franchir ces obstacles, voire de réaliser des figures, de donner vie à ce site et de le faire évoluer.

Préparez vos BMX, VTT ou autres vélos DIRT !

Coopération avec l'école de Wea en République de Djibouti

Le Conseil Municipal apporte de temps à autre son soutien à des causes humanitaires : aide aux sinistrés d'Asie du Sud-Est en 2005, aux sinistrés d'Haïti en 2011... Mais, au-delà de ces actions ponctuelles, il y avait le souhait d'engager des relations de coopération plus durables avec des collectivités, à l'instar des actions de coopération décentralisée du Sicoval avec les communes de Labé (Guinée) et de Gandon (Sénégal), mais à une échelle beaucoup plus modeste.

Une action naît souvent d'un hasard, d'une rencontre, d'une envie partagée d'agir. C'est ainsi que d'une rencontre à l'INRA entre Gérard Bolet et un étudiant originaire de Djibouti, Mohamed Kileh Wais, est né un projet de soutien à l'école du village dont est originaire cet étudiant.

Djibouti est une ancienne colonie française connue sous le nom de « Côte Française des Somalis » puis « Territoire Français des Afars et des Issas ». Après trois décennies de revendication et de contestation animée par la LPAI (Ligue Populaire Africaine pour l'Indépendance), un référendum est organisé le 8 mai 1977.

(Suite de la page 31)

La majorité de la population du territoire vote pour l'indépendance qui est proclamée le 27 juin 1977. Le pays prend le nom de République de Djibouti.

La République de Djibouti, d'une superficie de 23 200 km², est située dans la corne de l'Afrique et partage des frontières avec l'Érythrée au Nord, l'Éthiopie à l'Ouest et au Sud et la Somalie au Sud-Est. Elle possède une façade maritime longue de 370 km qui donne sur la Mer Rouge et le Golfe d'Aden.

La population de Djibouti est estimée en 1998 à 680 000 habitants dont plus de deux tiers vit dans Djibouti-ville, la capitale du pays et port important de la région. Le taux d'accroissement de la population est très élevé (6 %) dont 3 % dû au flux migratoire. Les langues officielles du pays sont le français et l'arabe. Le somali et l'afar sont les langues nationales. Les jeunes de moins de 20 ans représentent près de 53 % de la population du pays.

Près de 42 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Djibouti occupe le 147^e rang de l'indicateur de développement humain (IDH). Les ressources naturelles de Djibouti sont rares (l'eau tout particulièrement) ou peu exploitées.

En République de Djibouti depuis les années 2000, des progrès importants ont été réalisés en matière d'éducation. Le taux net de scolarisation est passé de 43 % en 2002 à 66 % en 2006. En zone urbaine, 67 % des enfants sont scolarisés en primaire, contre 49 % en zone rurale. Cependant, beaucoup d'efforts restent à fournir car à Djibouti au moins un enfant sur trois en âge scolaire ne fréquente pas une école, parmi eux une majorité de filles. De manière générale le système éducatif reste confronté à des problèmes d'accès, de qualité et de l'analphabétisme.

Les colis au départ de Montbrun



Nous avons donc convenu d'apporter une aide à l'école du village de Mohamed, Wea, qui manque de matériel éducatif. Ce choix a reçu l'accord enthousiaste du directeur de l'école, M. Abdoussalam Djama, qui nous a écrit : « M. Kileh est un ancien élève de mon école mais aussi il reste un modèle pour les écoliers. Il est le seul du village à avoir pu aller loin dans ses études jusqu'à la soutenance de son doctorat ».

Un appel a donc été lancé aux deux écoles du RPI et aux Montbrunois pour rassembler des livres scolaires à envoyer. L'essentiel des livres a été fourni par la directrice de l'école de Corronsac, par le fond du Lecteur du Val (un grand merci à Annie Proudom), mais aussi par l'école de Montbrun, moins riche en livres scolaires, la bibliothèque de Montbrun et des parents d'élèves. Qu'ils soient tous ici remerciés. Le Conseil Municipal de Montbrun a décidé en septembre 2011 de prendre en charge l'acheminement par bateau des livres, rassemblés sur une palette entière, pour un coût de 1 000 € environ. Arrivés à Djibouti en février 2012, c'est Mohamed, rentré dans son pays où il est maintenant enseignant à l'université, qui a pris en charge l'acheminement jusqu'à Wea. Là, une cérémonie a été organisée en mars 2012 avec tous les enfants pour ouvrir les colis et découvrir ce matériel.

Nous aimerions prolonger cette action en établissant des liens entre le RPI et cette école.

Le directeur de l'école et M. Kileh



Les livres scolaires en bonnes mains



Les 30 ans de carrière de Jocy Joyce

Notre artiste montbrunoise Jocy Joyce, de renommée nationale, a fêté le vendredi 16 novembre dernier ses trente années de scène.



Ce concert live, appelé « Le Best... » s'est déroulé à la Grande Halle de L'Union où Jocy Joyce, auteur-compositeur-interprète, était entourée de ses danseurs, chanteurs et comédiens professionnels, et où le public fidèle était au rendez-vous.

Le groupe vocal « Chantegrives » composé de 80 choristes l'a accompagnée durant le spectacle.

Jocy Joyce nous a proposé sous forme de comédie musicale un florilège de ses compositions, un panorama musical de variété française et internationale qui a fait sa renommée sur le plan vocal avec des tubes qui sont devenus des classiques, des extraits des plus grands spectacles tels que « West Side Story », un hommage à Jacques Offenbach comme « La Vie Parisienne », ou plus moderne « Starmania », etc., ainsi que de nombreuses surprises et des nouveautés.

Plus de 400 costumes et des décors fabuleux ont illustré cette manifestation, et le talent de Jocy Joyce chantant toujours en direct nous a émerveillés une nouvelle fois de tant d'énergie, d'enthousiasme et de générosité. Ce spectacle a été donné avant son départ en tournée dans toute la France à compter de février 2013.

La famille montbrunoise était présente avec sa fille Muriel qui assurait les présentations et les enchaînements des tableaux, et en y participant elle-même de nombreuses fois. Et avec sa petite-fille Carla qui nous a joliment interprété un extrait du ballet « Cats » et qui a toujours démontré une tendre affection à sa chère Jocy Joyce tout au long de la soirée.



La Montbrunoise Jocy Joyce (en blanc, au centre) entourée de son équipe de chanteurs, danseurs et comédiens / Photo DDM

Pendant l'été, Jocy Joyce avait été membre du jury qui appréciait les performances des groupes musicaux qui se sont produits pendant nos animations de l'été dans le cadre du concours « Live Challenge » (voir l'article du marché). C'est le groupe Royal Rooste, dont un des trompettistes est montbrunois, qui a remporté ce concours. Jocy Joyce les avait invités à se produire à son concert d'anniversaire et ils y ont fait l'ouverture de la deuxième partie du spectacle, sous les bruyantes ovations des spectateurs.

Ancienne secrétaire de mairie à Montbrun, Jocy Joyce est une artiste de variétés nationales et internationales, qui est passée une bonne dizaine de fois à l'émission culte de Pascal Sevran, « La Chance aux Chansons ». Après avoir créé, mis en scène et animé de nombreux spectacles, avec entre autres deux premières à la Halle aux Grains, Jocy Joyce avait eu envie, il y a une dizaine d'années, de passer de l'autre côté du rideau en écrivant sa première comédie musicale. Ce fut « Remix'Age », soit deux heures de spectacle vivant, entièrement en direct, en deux actes, quinze tableaux et une quarantaine d'extraits de grandes œuvres, depuis « La Veuve joyeuse » jusqu'à « Notre-Dame de Paris », en passant par les incontournables de Francis Lopez ou les airs de « West Side Story »... « Remix'Age » est une comédie musicale qui raconte l'histoire de la comédie musicale et qui tourne, depuis dix ans maintenant, avec un succès toujours renouvelé. En parallèle, quand elle n'est pas en tournée, Jocy Joyce se consacre à la formation de jeunes artistes qu'elle initie aux métiers de la scène. Pour plus d'informations (dossier de presse, vidéo, biographie, actualités, etc.), consulter le site jocyjoyce.franceserv.com.



Jocy Joyce sur la scène de la Grande Halle de L'Union / Photo DDM

Le cimetière de Montbrun

Depuis plusieurs années, le Conseil Municipal s'est inquiété du manque de place pour accueillir de nouveaux caveaux ou tombes dans notre cimetière.

Certains initiatives ont été entreprises comme la récupération de concessions abandonnées et l'utilisation au mieux de l'espace disponible pour créer de nouvelles concessions et un columbarium offrant donc ainsi une capacité totale de 86 tombes et caveaux, six niches funéraires, et un dépositaire de deux emplacements.

Malgré cela, nous devons toujours faire face à l'exiguïté du cimetière et à la menace d'éboulement de son mur sud. Un accord a été trouvé avec Monsieur Jean-Robert Pinel qui a cédé 340 m² à la commune, permettant ainsi la démolition du mur sud actuel et l'agrandissement du cimetière qui sera entouré d'un nouveau mur d'enceinte.

La vente du terrain a eu lieu le 17 octobre, les plans ont été établis, le permis de construire approuvé, les devis et les subventions obtenus, et le maçon sélectionné sur appel d'offres.



La démolition du mur a été réalisée en grande partie par les jeunes du chantier international de construction du four à pain, qui ont utilisé ses briques pour la construction du four.

Le chantier de construction du mur d'enceinte devrait redémarrer en décembre ou janvier pour une durée de trois semaines environ.

À ce moment-là, l'agrandissement du cimetière mettra à notre disposition une capacité supplémentaire de 27 concessions.

Plus tard, nous envisagerons le goudronnage des allées.

Le projet de salle polyvalente

Le Conseil Municipal a approuvé vendredi 3 mars 2012 le bilan financier de la commune pour 2011 (compte administratif). La situation est saine et l'excédent dégagé nous permet d'envisager un emprunt pour financer la construction de la salle polyvalente tant attendue.

Nous avons ensuite voté le budget 2012 de la commune le vendredi 30 mars, et nous avons inscrit les crédits pour lancer l'étude, le dépôt du permis de construire et les appels d'offres afin d'envisager, si tout va bien, un début de réalisation en 2014.

En 2011 déjà, l'équipe municipale et un bureau d'études avaient travaillé sur une étude d'opportunité portant sur l'aménagement du centre bourg et sur l'aménagement et l'utilisation des différents locaux municipaux : mairie, bibliothèque, garage, atelier, préau, cantine, école, locaux de stockage, etc. Tous ces éléments doivent en effet être pris

en considération pour l'élaboration d'un projet cohérent. Dans le prolongement logique de cette étude d'opportunité et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé de réaliser une étude de programmation de la salle polyvalente avec la société Vitam Ingénierie qui comprend une étude de faisabilité et un programme technique détaillé.

Une première réunion a eu lieu début juin pour mettre au point la méthode de travail et le calendrier de l'étude. Un comité de pilotage, issu de la commission urbanisme, valide chaque étape et les besoins ont été définis par trois groupes de travail :



- École (élus, enseignantes, parents d'élèves délégués, personnel communal) ;
- Associations et manifestations ;
- Services techniques (élus, personnel technique).

Le bureau d'études a visité le site, les réunions des groupes ont eu lieu, le comité de pilotage s'est réuni pour une réunion de cadrage et le bureau d'étude nous a remis l'étude de faisabilité fin juillet. Le calendrier est serré mais nécessaire pour ne pas tarder davantage dans ce projet. Il requiert l'investissement de tous les élus.

Trois scénarios ont été retenus et étudiés en détail (pertinence, utilisation des salles, surfaces, agencement, accessibilité, accès à la lumière du jour, aspects techniques, avantages et inconvénients, etc.) et chiffrés.

Nous devons prendre en compte les éléments et espaces suivants :

- **Manifestations et activités associatives** : grande salle, scène, local traiteur, loge orchestre, vestiaire public, stockage des tables et chaises, stockage du Foyer Rural, stockage du tennis et de la gym, stockage du moulin, salle de réunion et animation ;
- **Cantine scolaire** : salle à manger, office (four de remise en température), plonge, réception et stockage des produits, stockage des plats cuisinés, stockage du mobilier, tables et chaises, local poubelle réfrigéré ;
- **École** : salle de motricité, garderie ;
- **Espaces supports** : blocs sanitaires adultes, blocs sanitaires enfants, points d'eau et paillasses, local ménage et autolaveuse, local poubelle ;
- **Services techniques** : hangar hors d'eau et hors d'air, atelier, vestiaire, blocs sanitaires, points d'eau et paillasses, local ménage, local poubelle.

Les trois scénarios sont :

- **Scénario 1** : Création de la salle polyvalente en extension de l'école ;
- **Scénario 2** : Création de la salle polyvalente en extension de l'école et réalisation distincte des locaux des services techniques ;
- **Scénario 3** : Création de la salle polyvalente en extension de l'école et réalisation des locaux des services techniques en sous-sol, avec accès par la route de Donneville.

C'est le scénario 3 qui a finalement été retenu dans ses grandes lignes et sur lequel nous allons maintenant travailler en détail.

Les prochaines étapes vont être :

- **D'ici la fin de l'année 2012** : programme Technique Détaillé ;
- **2013** : consultations diverses, choix de la Maîtrise d'Œuvre (MOE) par les modalités des Marchés A Procédure Adaptée (MAPA), conception définitive, demande et obtention du Permis de Construire ;
- **2014** : consultation des entreprises et appels d'offres, début des travaux ;
- **2015** : poursuite et fin des travaux, livraison à mi-année.

Nous resterons bien entendu vigilants à :

- Assurer la cohérence architecturale avec le bâti du centre bourg ;
- Utiliser des matériaux « nobles » ;
- Valoriser les énergies renouvelables ;
- Préserver la vue sur le moulin.

Ce projet sera suivi par la commission travaux et fera l'objet de communications régulières sur son avancement via les numéros intermédiaires du Pistarel.

L'école : projet d'ALAE

À la suite de demandes formulées il y a deux ans par les représentants des parents d'élèves du RPI Corronsac/Montbrun, les élus des deux communes ont travaillé sur la possibilité de mettre en place un ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) sur les temps de garderie et de cantine.

Pourquoi cette demande ?

En complémentarité avec la mission de l'école qui est de favoriser l'ouverture de l'élève sur le monde et d'assurer, conjointement avec la famille, l'éducation globale de l'enfant, la mission d'un ALAE s'inscrit dans une visée éducative et récréative au sein de l'école durant les temps périscolaires. Elle dépasse le cadre et les enjeux d'une simple garderie et concourt à éduquer et former l'enfant, citoyen de demain, en lui proposant des animations qui prennent en compte ses besoins et ses demandes sans oublier les temps de repos.

Cette structure soumise aux normes de la Direction de la Jeunesse et des Sports, prévoit des taux d'encadrement d'un animateur pour 14 élèves en élémentaire et d'un animateur pour 10 élèves en maternelle, équipe d'animateurs encadrée par un directeur ou une directrice.

L'intérêt est indéniable sur le plan éducatif, mais les coûts sont importants et répartis entre 3 acteurs essentiels que sont la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), les communes et les parents d'élèves.

Les élus ont donc prospecté auprès des communes voisines (Deyme, Pompertuzat, Péchabou...), de structures (CoLaurSud) ou de prestataires de services (Loisir Éducation Citoyenneté, Parenthèses) afin de s'informer des conditions de mise en œuvre, des bénéfices retirés par les enfants et leurs familles, des questions à anticiper. À la suite de ce travail de rencontres et d'échanges, nous avons sollicité un ou deux prestataires potentiels afin d'obtenir des devis de la mise en place d'un tel service sur nos communes.

Ces démarches ont été évoquées régulièrement en conseil d'école et il a été décidé d'organiser une réunion d'information sur le projet afin que chaque famille puisse s'informer et poser toutes les questions voulues. Cette réunion s'est tenue devant une maigre assemblée, à la salle des fêtes de Corronsac, où nous



avons invité un responsable de l'association Loisir Éducation Citoyenneté et le directeur de l'ALAE de Pompertuzat dépendant de cette association.

Par la suite et parce qu'il nous paraissait important que chaque famille puisse exprimer son opinion sur ce projet, nous avons lancé une consultation par questionnaire dont voici les résultats.

73 familles sur les 113 que compte le RPI ont participé à cette consultation :

- 37 familles se sont prononcées en faveur de la mise en place de l'ALAE
- 34 contre
- 2 ne sont pas prononcées, dont une en raison d'un déménagement à venir.

La raison la plus souvent invoquée par les familles qui ont été défavorables à la mise en place de l'ALAE est bien évidemment l'aspect financier, certaines étant conscientes de l'intérêt d'une telle structure mais ne pouvant envisager sa mise en œuvre au regard du coût supplémentaire qu'elle induirait par rapport à celui des garderies actuelles.

Les élus des deux communes se sont donc retrouvés le 19 juin dernier pour analyser ces résultats et arrêter une décision au sujet de l'ALAE. Cette décision n'a pas été facile à prendre.

Finalement, après avoir échangé nos points de vue, nous avons décidé de ne pas poursuivre pour l'année 2012/2013 la procédure de mise en place de l'ALAE.

Trois raisons essentielles à cela :

- D'abord, l'équilibre des votes, et l'absence de majorité claire. Nous nous attendions à un rapport plus favorable des résultats en faveur de la mise en place de l'ALAE, de l'ordre de 2/3 pour, 1/3 contre qui nous aurait éventuellement permis d'examiner de plus près les situations particulières.
- Ensuite, la réalité des difficultés financières que cette organisation semble représenter pour certaines familles. À l'heure actuelle, toutes les familles qui le souhaitent ont la possibilité d'inscrire leurs enfants dans les garderies municipales. La mise en place de l'ALAE aurait remis en question cette possibilité et posé des problèmes d'accueil pour un nombre important de familles.

- Enfin, l'incertitude sur la nouvelle organisation du temps scolaire. Le ministre de l'Éducation Nationale a en effet évoqué pour la rentrée 2013, le retour à une semaine de 4,5 jours. Il est également question d'alléger la durée quotidienne de travail des élèves et d'allonger le nombre de jours de classe en modifiant les vacances d'été. Toutes ces hypothèses auront bien évidemment des répercussions sur l'organisation des temps d'accueil et sur les coûts des structures telles que garderies ou ALAE.

Le projet d'ALAE n'est pas définitivement abandonné.

Les élus des deux communes se sont engagés à revenir vers les parents d'élèves avec des propositions chiffrées et actualisées dès que les modifications de l'organisation du temps scolaire seront arrêtées au niveau ministériel.

En attendant, l'organisation des garderies et les taux d'encadrement existants sur les deux communes sont bien évidemment maintenus voire améliorés si les situations budgétaires nous le permettent. Nous sommes fortement attachés aux principes et aux valeurs de l'école publique et restons vigilants à la qualité de l'accueil réservé aux enfants et à leurs familles.

Réponses du quizz de la page 24

Le moulin a été bâti en **1680**, cette date est inscrite sur une **Pierre gravée au dessus de la porte d'entrée**. Grâce aux **12 plots** plantés autour du moulin, le cabestan permet de faire tourner la **capelade** pour placer les ailes face au vent. La restauration du moulin et son projet touristique ont obtenu le prix « **Les rubans du patrimoine** » ainsi que l'évoque la plaque placée sur la barrière. **La chèvre** est le nom du support métallique où est fixé le cabestan ; **le hérisson** est la grande roue métallique aux dents en bois qui constitue l'engrenage inférieur du mécanisme ; et **le cochon** lui donne le suif qui permet de graisser différents éléments du mécanisme.

Le Foyer Rural

L'année 2012 a été riche en activités pour les membres du Foyer Rural. On peut dire que cette année la météorologie a été particulièrement clémente lors de chaque manifestation.

Qui dit beau temps, dit aussi beaucoup de visiteurs et de participants et dit aussi du travail pour les bénévoles de l'association. Qu'ils en soient remerciés. Tous espèrent que la qualité des événements proposés donnera envie à d'autres de les rejoindre.

Karaoké du 11 mai 2012

Pour la première fois, le Comité des Fêtes a organisé un karaoké.

Une cinquantaine de personnes s'était réunie dans la salle des fêtes pour chanter ou simplement pour passer un bon moment.

De nombreux jeunes de Montbrun ayant apprécié la soirée, une deuxième édition a eu lieu le 7 décembre.



Marché aux fleurs du 13 mai 2012

La seizième édition du marché aux fleurs du comité des fêtes a attiré comme chaque année de nombreux exposants et un grand nombre d'amateurs de plantes et de jardins. La tombola organisée tout au long de la journée grâce aux lots offerts par les commerçants a remporté un vif succès.

Les visiteurs ont aussi pu apprécier les expositions sur le thème des papillons, organisé en collaboration avec la bibliothèque municipale. À la salle des fêtes, Pierre Jousseume, de la Maison de la Nature, a fait admirer

sa collection, notamment aux enfants maquillés pour l'occasion comme autant de papillons. À la bibliothèque et à la mairie, de magnifiques photographies de papillons de nos contrées étaient proposées par la médiathèque départementale, complétée par des ouvrages où les insectes rivalisaient de couleurs. Le thème a été aussi l'occasion pour les écoliers de montrer leurs talents de coloristes avec des papillons aux couleurs parfois imaginaires mais tous aussi magnifiques que les vrais.

Superbe journée pleine de couleurs tant du côté des végétaux que des insectes.

Vide grenier du 17 juin 2012

Cette année, 65 exposants avaient répondu présent pour ce douzième vide-greniers du village. Certains qui exposaient pour la première fois ont promis de revenir. Tout au long de la journée, les stands ont attiré amateurs, chineurs ou simples curieux. Ils ont pu aussi profiter de l'ouverture du moulin et de la salle d'exposition que l'on pouvait visiter pour l'occasion dans le cadre de la Journée nationale du patrimoine de pays et des moulins.

Merci à ceux qui ont aidé les membres du Comité des Fêtes à tenir la buvette et le coin repas.



La fête de septembre 2012

Encore une fois la fête a eu du succès, à commencer par le concours de belote du jeudi soir. Tous les joueurs ont été contents de passer une bonne soirée, qu'ils aient gagné ou pas. L'important est de participer ! Le vendredi soir, 230 personnes s'étaient inscrites pour le repas sous le chapiteau. Elles ont pu déguster l'alligot/saucisse et la croustade et profiter de la soirée animée par le DJ.

Pour la première fois depuis bien longtemps, le samedi après-midi, était organisé un concours de pétanque en doublette. 12 équipes, de tous les âges, avaient bien voulu s'affronter pour remporter de nombreux lots. À noter une brillante place de quatrième pour une équipe de jeunes lycéens de Montbrun et Corronsac qui ont tenu tête à des amateurs licenciés dans des clubs voisins.

Les membres du comité espèrent renouveler cette expérience l'an prochain.

Samedi soir le beau temps a permis d'apprécier le feu d'artifices et le groupe de musique SANKARA a fait danser les visiteurs jusque tard dans la nuit.

Enfin, la messe chantée par l'orchestre David CORRY a eu lieu le dimanche matin. Cet orchestre, fidèle de la fête à Montbrun, a aussi clôturé l'après-midi par son traditionnel bal musette.

Les Randoales 2012

Le Foyer Rural a participé aussi aux Randoales 2012. Bien que le temps fût plus maussade que lors de la fête, ce qui prouve que celle-ci n'est pas systématiquement arrosée par la pluie chaque année, la buvette ainsi que les repas proposés (grillades, frites) ont attiré beaucoup de monde, le stock prévu a été entièrement épuisé. Les membres du foyer se sont largement investis dans l'animation et l'encadrement de la journée, certains pour aider à la mise en place, d'autres pour veiller aux accès à la place du village, plusieurs pour animer les visites du moulin (certains cumulant des activités aussi dans les autres associations du village) et tous pour apporter leur aide à la buvette et aux grillades.

2013 verra à nouveau les traditionnels événements organisés par le Foyer Rural, vide grenier, marché aux fleurs, karaoké et les animations de la fête locale. Ses membres sont à la recherche de personnes de bonnes volontés pour venir les épauler lors de la mise en place et l'animation de ces manifestations.

En janvier 2013 se déroulera l'Assemblée générale du Foyer Rural de Montbrun-Lauragais, vous en serez avisés par affichage et par le bulletin municipal.

Contact : Éliane Senac, Présidente du Foyer Rural de Montbrun-Lauragais 05 61 81 91 11

Le jardin des échanges

Cela fait maintenant plusieurs années que Christine Clergue a pris l'initiative d'organiser au village le « Jardin des échanges ».

En 2012, deux matinées dominicales, une à l'approche du printemps le 18 mars et l'autre en automne le 21 octobre, ont accueilli ce jardin. Habités mais aussi nouveaux participants sont venus, parfois de loin, échanger leurs boutures, graines, arbres et arbustes mais aussi conseils et astuces de jardinage, le tout dans une ambiance conviviale. Cette manifestation fonctionne sur le principe du troc et de la participation libre (pas d'inscription obligatoire) et gratuite (entrée et exposants). Prochaine édition, au printemps.



Autour et au Moulin

L'année 2012 a été très riche pour l'association « Autour et au Moulin ». Les activités furent nombreuses et plusieurs projets ont abouti.

Notre moulin, emblème du village, a accueilli toute l'année des visiteurs. Les écoliers ont pu venir apprécier, en plus des explications des guides bénévoles, une visite plus animée avec un moulin en marche grâce à son moteur qui permet de mettre en rotation les meules mais aussi les ailes. Près de 700 élèves de tous âges sont venus pendant l'année scolaire 2011/2012 et depuis la rentrée de septembre. Le partenariat avec l'OCCE (Office Central de Coopération à l'Ecole) a été renouvelé et les activités proposées aux élèves repensées.

Lors des journées d'ouverture, on a pu compter près de 450 visiteurs, venus lors des journées spéciales (journées du patrimoine, journée des moulins, vide grenier, marché aux fleurs, fête locale...) mais aussi tout l'été le jeudi aux heures du marché et les dimanches après midi). À cela se rajoutent aussi les réservations de

groupes de visiteurs. À ce titre, nous avons signé une convention avec La Maison de la Haute-Garonne et Port Lauragais et le moulin figure dans ses circuits de visites de la région.

La journée la plus mémorable fut, notamment pour les guides bénévoles du moulin, celle des Randovalés le dimanche 30 septembre. En effet tout le long de la journée depuis 11 h le matin et jusqu'en fin d'après midi, on estime que près de 500 visiteurs sont venus au moulin. Rappelons que cette journée était aussi celle de la 6^e fête du moulin et que l'on peut dire que cela a été une réussite et qu'il a bien célébré ses 332 années d'existence.

Le moteur permet au moulin de fonctionner, ce qui est très apprécié des visiteurs, toutefois, dès que possible, il tourne au vent, comme cela s'est produit lors de la fête locale, où le vent d'autan a été de la partie.

Une journée de travaux « de force » a permis de placer à côté de l'entrée la meule qui se trouvait à l'intérieur (elle pèse près de 1 800 kg). Placée devant un des éclairages, elle prend une nouvelle dimension dès que la nuit tombe, le silex qui la compose en reflétant la lumière blanche. La place ainsi faite a accueilli le blutoir qui se trouvait dans la salle du moulin. Maintenant équipé de sa toile, il permet de tamiser la mouture qui sort des meules et de proposer une belle farine blanche.



Citons aussi l'édition de cartes postales représentant le moulin et le village. Elles sont en vente lors des visites du moulin, mais aussi à la buvette les jours de marché et au secrétariat de Mairie.

Un livret « Le Moulin à vent de Montbrun Lauragais » a été rédigé. Il reprend et développe tous les thèmes abordés lors des visites commentées (l'histoire du village et du moulin, son fonctionnement, les céréales et la farine, le métier de meunier...). Ce livret est en vente (4 €) au moulin, à la buvette et au secrétariat de Mairie.

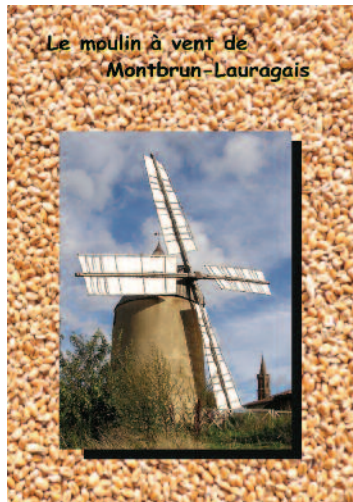
Le projet le plus spectaculaire mené par l'association en collaboration étroite avec la Mairie est la réalisation et l'inauguration du four à pain communal. L'ensemble de la filière pourra ainsi presque être créé, puisque la farine issue au moulin peut maintenant devenir du pain. Le blé bio est issu d'un producteur basé à Montclar Lauragais. Le moteur permet aussi de moudre régulièrement le blé sans dépendre des éléments météorologiques et le blutoir de tamiser la mouture pour séparer la farine du son. Pour ce projet nous avons eu l'aide de M. Michel Lajaunie, brigadier de Poucharamet et spécialiste ès fours.

Première étape en juillet 2012 : la construction du local qui accueille le four. La Mairie a pour cela fait réaliser un local dans le prolongement de la salle des fêtes. Pour l'instant ouvert, celui-ci devrait bientôt être fermé par un vitrage. Le four y a été bâti.

Deuxième étape début août 2012 : un chantier international de jeunes a démarré la construction du four. Des briques foraines du mur du cimetière ont été récupérées, nettoyées et réutilisées pour le four. La quinzaine de jours qu'a duré ce chantier n'a pas permis de venir à bout de la construction et tout le mois d'août, elle s'est poursuivie avec des bénévoles dont ceux de l'association et des élus de la commune. Troisième étape, en septembre 2012 : mise en route progressive et premières fournées, avant l'inauguration officielle le dimanche 30 septembre lors des Rando-vales.

Depuis il a fonctionné lors de certains jeudis du marché notamment pour y faire cuire les pizzas de Jean-Michel Rivals, qui ont été fort appréciées.

Depuis le 22 novembre, une équipe de boulangers assure la fabrication et la vente de pain tous les quinze jours lors du marché du jeudi, en attendant de pouvoir faire du pain toutes les semaines et pourquoi pas tous les jours. La farine est bien sûr produite au moulin à partir de blé bio. Il est aussi envisagé l'achat d'une tamiseuse plus moderne permettant de « blutter »



une quantité de farine plus importante. Le projet « de la farine au pain » s'est vu décerner cette année le premier prix des « Initiatives Occitanes Banque Populaire ». Tout ceci ne pourrait voir le jour sans les bénévoles de l'association. Trop peu nombreux par rapport aux tâches passionnantes liées au moulin, au four et aux projets à venir, nous souhaiterions voir notre équipe s'agrandir. Toute collaboration est la bienvenue, que ce soit sur les aspects techniques (entretien, réglages...) ou pour intervenir lors des visites du grand public et des scolaires, visites pour lesquelles nous pouvons assurer la formation des nouveaux volontaires.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter l'association « Autour et au moulin » :

- M. Décio Salem, Président au 06 82 30 01 88
- M^{me} Dominique Rouget, trésorière au 05 34 66 22 11
- Les guides lors de l'ouverture du moulin aux visiteurs ou le secrétariat de Mairie qui transmettra.





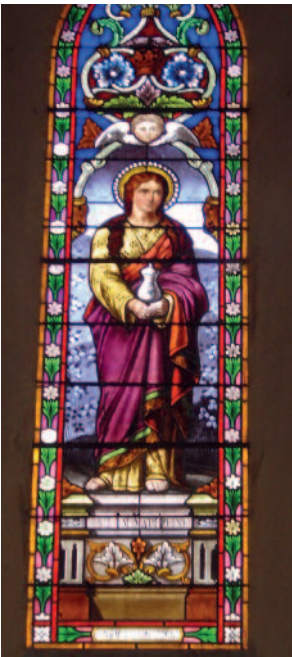
La bibliothèque municipale

Tout d'abord un petit rappel, celui des horaires d'ouverture ; la bibliothèque est ouverte à tous de septembre à juillet :

- le mercredi de 15 h 30 à 17 h 30,
- le jeudi de 16 h 30 à 18 h 30 (hors vacances scolaires),
- le samedi de 11 h à 12 h.

La bibliothèque accueille les enfants de l'école maternelle le jeudi, par groupes, de 9 h 15 à 10 h 30 et de 14 h à 16 h 30, à partir de novembre (après les vacances de la Toussaint).

Une exposition très fréquentée a eu lieu en même temps que le marché aux fleurs, exposition de photos sur le thème des papillons. Une centaine de personnes est venue voir cette exposition, prêtée par la médiathèque départementale.



Un nouveau cycle de conférences « au bonheur des docs » est organisé par le Lecteur du Val. À Montbrun s'est tenue le 26 octobre une conférence sur « l'art du vitrail, de la lumière dans les églises », conférence passionnante et très suivie.

La 18^e édition du concours d'art postal se tient cette année : il s'agit d'illustrer un ou plusieurs des mots suivants : atelier, bouquet, cachet, coup de foudre, équipe, protéger, savoir-faire, unique, vis-à-vis, voilà. Pour participer

on envoie l'un des mots ci-dessus illustré dans une enveloppe à l'adresse du Lecteur du Val, avant le 20 février 2013 (Le Lecteur du Val, 10 Boulevard des Genêts, 31320 Castanet-Tolosan).

Signalons également le concours de nouvelles récemment ouvert ; c'est la 15^e édition. Le fil conducteur cette année et en relation avec l'agriculture. Si l'on veut concourir, un texte court (six pages maximum) peut être envoyé au Lecteur du Val (adresse ci-dessus). Le texte doit obligatoirement commencer par la phrase suivante : « *Du haut de son tracteur, il observe les deux silhouettes qui se fauflent entre les*



tournesols... ». La nouveauté de l'année étant que le texte peut également être rédigé en occitan.

La foire aux livres s'est tenue cette année le 25 novembre à Castanet avec la participation de notre bibliothèque.

Autre nouveauté : dans le cadre des marchés d'été, la bibliothèque est sortie de ses murs le 23 août, et a proposé un coin lecture pour les enfants avec la participation du Lecteur du Val, un atelier de pliage, ainsi que deux auteurs qui présentaient et dédicaçaient leurs ouvrages.

Nous vous rappelons que le prêt personnel continue : si vous avez aimé un livre et que vous souhaitez faire partager votre lecture, confiez-le à la bibliothèque qui se chargera de le faire circuler.

Enfin, nous vous faisons savoir que la bibliothèque vient de recevoir un nouveau prêt de 400 ouvrages de la médiathèque départementale : de la lecture fraîche en perspective ! Alors... amis lecteurs, à vos marques, prêts...



Des nouvelles du Tennis Club du Moulin de Montbrun

Affilié à la FFT depuis cinq ans maintenant, les effectifs du club sont stables depuis ces trois dernières années et s'élèvent à environ soixante-dix membres dont vingt-huit enfants inscrits à l'école et parmi eux des filles de plus en plus nombreuses. Le nombre de licenciés se monte à quarante.



Au cours de l'année 2011/2012, l'école de tennis a poursuivi son développement. Simon Beder a assuré la totalité des cours pour les 28 élèves répartis en 6 groupes d'âge. Les cours ont eu lieu le mardi et le jeudi avec des jeunes de 6/8 ans et de 8/10 ans, en liaison avec la garderie municipale. Deux groupes d'élèves de 10/14 ans se retrouvant le mercredi après-midi. Une partie du matériel de l'école de tennis est achetée avec la subvention du Conseil Général (610 € sur deux ans), le club recevant également une subvention municipale à hauteur de 500 € annuels. À la rentrée de septembre pourtant l'école n'a pu reprendre ses activités faute d'éducateurs disponibles. Nous avons contacté la Ligue de Tennis Midi-Pyrénées ainsi que les clubs voisins sans résultat dans un premier temps, jusqu'à ce que le club de Caraman nous propose une solution en la personne d'un de leurs éducateurs souhaitant compléter ses heures d'intervention. C'est ainsi que les jeunes de l'école ont repris le chemin des courts depuis le 3 décembre.

L'équipe masculine de Montbrun s'est étoffée. Quatre nouveaux joueurs sont arrivés, ce qui porte à douze le nombre de compétiteurs. Engagée dans les différents

Challenges organisés par la FFT, elle défend honorablement les couleurs du club. Le Trophée Caisse d'Epargne qui débute en avril est un objectif important de l'année sportive. L'équipe qui évolue en promotion 4 vise à minima le maintien dans cette division.

Le club a néanmoins besoin d'un renouvellement important de son encadrement. La dernière assemblée générale qui s'est tenue le 21 novembre a entériné la démission du bureau et de la présidente et n'a pu faute de candidats renouveler ses structures. Il est donc important que chaque membre du club se mobilise afin que nous puissions élire un nouveau bureau et continuer nos activités sportives afin de développer les projets en cours :

- amener progressivement le groupe 10/14 ans vers les premières compétitions de façon à les motiver, à dynamiser leurs progrès et à les faire jouer face à d'autres jeunes des clubs voisins,
- développer les actions en direction des adultes avec comme objectif de parvenir à constituer à terme une équipe féminine,
- développer les actions de formation au niveau des initiateurs et des jeunes arbitres.



Association des parents d'élèves « Autour de l'École »

Cette association constituée de parents d'élèves scolarisés dans les écoles maternelles et primaires du RPI Montbrun Corronsac continue à organiser et soutenir de nombreuses manifestations à l'attention des enfants ou de leur famille dans le cadre périscolaire.

Il s'agit à la fois de proposer aux enfants scolarisés, mais aussi à leurs proches, des animations ponctuelles sur leurs temps de loisirs (soirées, weekend) et de soutenir les nombreux projets pédagogiques initiés par les enseignants ou bâtis en collaboration avec ses derniers.

Toutes ses actions doivent également contribuer à créer du lien social et ainsi permettre aux parents d'élèves de se rencontrer autour de moments de convivialité

Le 17 Novembre 2012, s'est tenue l'assemblée générale de l'association Autour de l'École.

Pendant que les adultes faisaient le point (bilan financier et bilan moral), les enfants déguisés se voyaient offrir des ballons et couraient sur les structures gonflables.

Cette année 2011/2012 l'association a ainsi proposé aux enfants, parents et amis de l'école les manifestations suivantes :

- Vente de sapins de Noël naturels,
- Participation à la soirée portes ouvertes de l'école de Montbrun Lauragais à l'occasion des fêtes de Noël avec vente de vin chaud, chocolat chaud et vente de confiseries surgelées (macarons, florentins, roses des sables, pâtes de fruits, cannelés) proposées par Sonia Borderon (traiteur - Montbrun-Lauragais) aux parents et personnel de maternelle.
- Le désormais traditionnel loto avec pause repas. Devenu incontournable, ce loto bénéficie du soutien toujours aussi actif des associations locales et des commerçants ou artisans locaux
- Vente de cabas décorés avec des dessins des enfants sur les thématiques imaginées par l'équipe enseignante



(la nourriture préférée pour l'école primaire et les bonhommes originaux pour les classes de maternelles)

- Dans le cadre de la fête de l'école à Montbrun Lauragais, repas gastronomique traditionnel préparé par Sonia Borderon, montbrunoise, suivi d'un spectacle de pirates : « un gentil pirate protecteur de la mer et qui devient un bon copain ».





- Rallye découverte organisé dans le cadre de la fête de Corronsac (parcours à pied pour les plus petits, courses d'orientation pour les plus grands)

- Escapade au parc d'aventures "Pyrénées Ho" à CIERP GAUD qui permis aux plus téméraires d'éprouver les parcours sensation et la tyrolienne géante.

- Carnaval d'automne avec concours de déguisements organisé à l'occasion de l'assemblée générale.

Nouveauté :

Cette année, l'association a également pris en charge la vente des photos scolaires individuelles et par fratrie

Les bénéfices générés par ces activités, essentiellement le loto, et la participation financière des mairies de Montbrun Lauragais et de Corronsac ont permis de soutenir les projets pédagogiques suivants :

- Participation à la classe verte à Rieux-Volvestre (classe de CM2) ;

- Participation à la visite au village gaulois de St Julien (classes de CE2 et CM1) ;

- Participation au financement de l'animateur de sculpture en terre crue et osier (classe de CE1) ;



- Offre de jeux pour la garderie et la cour de récréation de l'école de Montbrun-Lauragais.

Les projets 2012/2013

L'association souhaite reconduire les pluparts des activités proposées en 2012 (loto, fête de fin d'année et participation aux manifestations locales) mais également proposer aux familles une sortie nature ou sportive. Le thème 2013 pourrait être la neige (ski, raquettes,...)

Nouveaux et anciens parents d'élève du RPI, venez nombreux partager les activités et soutenir les actions de cette association.

À l'année prochaine pour partager d'agréables activités entre familles de Corronsac et Montbrun-Lauragais et pour soutenir les actions de cette association.

Composition du bureau

Présidente : Marie-Nathalie Larue (Corronsac)

Vice-Présidente : Angélique Fernandez (Corronsac)

Trésorière : Céline Rodrigues (Corronsac)

Trésorier Adjoint : Pascal Ferreiro (Corronsac)

Secrétaire : Alexandra Jourda (Corronsac)

Secrétaire Adjoint : Lucas Waltzer (Montbrun)

L'ACCA de Montbrun Association Communale de Chasse Agréée

L'ACCA de Montbrun-Lauragais compte cette année 31 chasseurs affiliés. 19 sont du village et 12 sont des membres associés n'habitant pas sur la commune mais ayant choisi le territoire du village pour chasser.



En période d'ouverture de la chasse, de nombreuses sorties dominicales ont permis aussi d'associer les ACCA des communes voisines de Deyme et de Corronsac.

Après le 15 août ouverture de la chasse au sanglier, l'ACCA a procédé à une battue déclarée et autorisée car elle se déroulait en partie sur une réserve de chasse, suite à des dégâts provoqués par les animaux. Hors période ce sont deux battues officielles qui ont été organisées. 7 sangliers ont été prélevés.

En ce qui concerne le chevreuil, sur les 7 bracelets octroyés dans le plan de chasse, seuls 3 animaux ont été prélevés. Une nouvelle battue sera organisée en janvier 2013.

L'autre activité de l'ACCA consiste à des lâchers sur le territoire communal. Le quota reste le même qu'en 2011, c'est-à-dire : six compagnies de perdreaux composées chacune de 10 jeunes et un adulte et 160 faisans dont 80 femelles.

Traditionnellement les chasseurs se retrouvent autour de leur repas annuel qui s'est déroulé dans une ambiance festive le 22 avril 2012 dans la salle des fêtes du village.

Le Président de l'ACCA est satisfait des bonnes relations entretenues entre les membres de l'ACCA, les agriculteurs qui parfois font appel à eux et les habitants. Il reste encore un point qu'il souhaiterait pouvoir résoudre, trouver un local adapté aux activités des chasseurs montbrunois.

L'ACCA est composée en 2012 après renouvellement du tiers sortant.

Bureau :

- Président : Eugène Faggian
- Vice-président : Gérard Ramondou
- Trésorier : Alain Scaglia
- Secrétaire : Jean-Pierre Martellozzo
- Membres du Conseil d'administration : Daniel Brunel, Jean-Louis Ferrières, Jean-Michel Rivals, Florent Rivals, David Scaglia

L'ASIP Association Sportive Intercommunale de Pompertuzat

Le club de football, sous sa forme actuelle de l'ASIP, a été fondé en 1998 sur le principe de l'intercommunalité. Il regroupe les communes de Pompertuzat, Deyme, Corronsac, Montbrun-Lauragais et Pechabou. Cette année, Montbrun a significativement augmenté sa subvention.

Toutes les catégories sont représentées des plus petits (les moins de 6 ans) aux vétérans, soit un total de 13 équipes :

L'école de foot :

- 1 équipe U6-U7
 - 2 équipes U8-U9
 - 1 équipe U10-U11 : inter secteurs niveau B
 - 3 équipes U12-U13 : division honneur secteur Est, en entente avec Escalquens
- Au total 98 joueurs

Le foot à 11 :

- 2 équipes U16-U17 : excellence et honneur en entente avec Escalquens
 - 2 équipes U18-U19 : promotion excellence en entente avec Gardouch
 - 2 équipes seniors : promotion 1^{re} et 2^e division district
 - 1 équipe vétérans : championnat super vétérans ligue
- Au total 118 joueurs

Cette saison 2012-2013 le club compte 245 adhérents, 24 bénévoles dirigeants, incluant les membres du bureau et les éducateurs, et 216 joueurs, soit 25 adhérents de plus que la saison dernière, ce qui est très bien compte tenu des chiffres annoncés au niveau national, moins 20 % en moyenne depuis 3 ans.



Nous avons toujours notre partenariat avec le TFC, ce qui permet à nos adhérents d'être régulièrement invités au stadium. Des places gratuites ou à tarif réduit ont été offertes aux joueurs, à leur famille et, quand nous le pouvons, aux mairies.

Manifestation de la saison

L'école de foot représente à elle seule pas moins de 98 jeunes de 6 à 13 ans assidus aux entraînements et pour les matches, quelles que soient les conditions météo.

Le Conseil Municipal de Pompertuzat a voté cette année un budget conséquent consacré à la mise en place d'un système d'arrosage intégré et de la réfection de la pelouse. Nous avons donc passé des accords avec les municipalités et les clubs de Montgiscard et Donneville, qui ont très gentiment accepté d'accueillir notre club le temps des travaux.

Nous conservons toutefois le terrain de Deyme pour les entraînements.

Bien que l'ASIP soit compétitive dans toutes les catégories, la catégorie U17 évolue maintenant au plus haut niveau départemental « excellence », les principaux attraits de notre club sont la convivialité et l'esprit de famille. L'envie de jouer, de s'amuser et de se retrouver entre copains reste notre priorité.

Gérer un club comme le nôtre réclame du temps et de l'investissement personnel pour nos bénévoles, c'est pour cela que nous sommes toujours prêts à recevoir de nouveaux adhérents pour nous aider soit pour l'organisation et l'administratif, soit pour l'encadrement.

Alors si certains d'entre vous ont envie de nous rejoindre, même si vous ne connaissez pas le foot et ses règles (rassurez-vous nous sommes nombreux dans ce cas) nous serons heureux de vous accueillir. N'hésitez pas à nous contacter.

Consulter notre site internet : www.asipompertuzat.com

Vous trouverez, par exemple, à la rubrique « Infos pratiques / organigramme », toutes les coordonnées des personnes en charge du club.

Arbre de Noël de l'école de foot :

Le vendredi 14 décembre à 18 h 30, salle des fêtes de Deyme.

Loto du foot :

Le samedi 9 février 2013 à 20 h 30, salle des fêtes de Corronsac.

Assemblée générale :

Le vendredi 15 mai 2013 à 19 h au siège du club à Pompertuzat.

La fête du foot : Le samedi 15 juin 2013.

Lors de la dernière assemblée générale qui s'est tenue le 28 mai 2012, un nouveau bureau a été élu :

- Président : Serge BONNAFOUS
- Vice-présidents délégués : Henri ROYO et Thierry LAYE
- Secrétaire : Christine PREVOT
- Secrétaire adjointe : Dominique ROUGET (Montbrun-Lauragais)
- Trésorière : Véronique BOULARD
- Trésorière adjointe : Florence FOULQUIER

Tous les membres du club de foot vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2013.



L'équipe U16/U17 qui a gagné le championnat promotion excellence 2011-2012, ce qui a propulsé le club en excellence. Bravo aux joueurs et à leurs entraîneurs.

Gymnastique volontaire

« En courant d'air »

Tout le monde le sait, la pratique d'une activité physique même à intensité modérée a des effets bénéfiques sur le maintien voire l'amélioration de la santé.

L'association intercommunale « En courant d'air » affiliée à la Fédération Française de Gymnastique Volontaire vous propose de découvrir des cours pour adultes de tout âge.

En complément de la section gymnastique du Foyer Rural de Corronsac, ce sont quatre séances par semaine qui vous sont proposées. Ainsi, chacun pourra choisir son programme au gré de ses préférences, de ses disponibilités et de sa forme !

Au programme de ces cours figurent cardio-training, renforcement musculaire, étirements, gym douce : bref de quoi entretenir, améliorer, dynamiser sa santé et son bien-être.

Descriptif des activités proposées

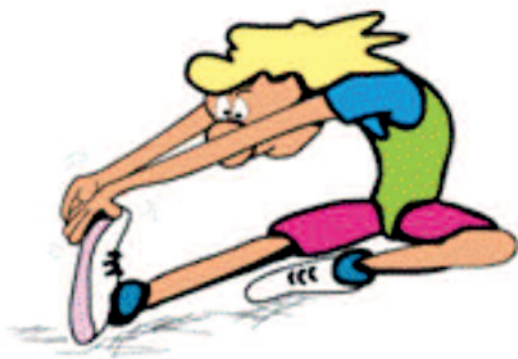
Le lundi de 20 h 30 à 21 h 30 à la salle des fêtes de Montbrun : Gym Homme

Cours abordable pour tous assuré par Daniel. Renforcement musculaire et méthode Pilates, étirements.

Le mardi de 19 h à 20 h à la salle des fêtes de Corronsac : Gym douce

Cours mixte pour tous les âges assuré par Samuelle. Différentes méthodes douces permettant :

- de renforcer, muscler et assouplir son corps dans le respect de celui-ci,
- d'évacuer les tensions liées au stress.



Le mardi de 20 h 10 à 21 h 10 à la salle des fêtes de Corronsac : Gym Cardio-Tonique

Cours mixte qui nécessite une bonne condition physique assuré par Claudine.

Il se pratique sur les mêmes bases que la gym traditionnelle mais en plus tonique avec moins de repos entre les séries de mouvements. Il permet en particulier de faire travailler le cœur sur un rythme plus élevé.

Le jeudi de 20 h 15 à 21 h 15 à la salle des fêtes de Montbrun : Gym traditionnelle

Cours mixte abordable par tous assuré par Claudine. Renforcement musculaire en musique où tous les groupes musculaires sont sollicités.

Pour vous Montbrunois, il est encore possible de pratiquer cette activité dès à présent : les intéressés peuvent assister à une ou 2 séances avant de s'inscrire définitivement.

Une seule inscription donne accès à toutes les séances.

**Contacts : Agnès Feurte au 06 17 60 21 12
Yvan Le Bras au 05 62 71 10 46**

Le bureau de l'association :

- Président : Rodolphe Uteza (Montbrun-Lauragais),
- Secrétaire : Agnès Feurte (Corronsac),
- Secrétaire adjointe : Nicole Garcia (Montbrun-Lauragais),
- Trésorier : Yvan Le Bras (Montbrun-Lauragais).



Le CIAS et les services à la personne

Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale), nouvelle compétence du Sicoval, est en cours de mise en place. L'intercommunalité du Sicoval a pour rôle essentiel d'assurer une même qualité de service à l'ensemble des habitants du territoire.

À la fin de l'année 2011, les 36 communes du Sicoval ont voté le transfert de la compétence « services à la personne » au Sicoval. Les communes concernées fonctionnaient auparavant suivant trois modes différents. Certaines ne déléguaient pas leurs compétences et avaient un service propre ; d'autres adhéraient au syndicat SICCA ; Montbrun était membre du SIVOS des Portes du Lauragais (ex SIVOM de Montgiscard fusionné avec le SIVOM de la Banlieue Sud-Est, qui sera dissout le 31 décembre 2012, l'adhésion de toutes les communes au Sicoval étant effective au 1^{er} janvier 2013).

Dans le cadre de ce transfert, le CIAS est en cours de réalisation. Il comprendra quatre pôles :

- « **Petite enfance** » : chargé de l'accueil des 0 - 3 ans (crèches)

- « **Personnes dépendantes, services de proximité** » : comprenant les services portage de repas, soins infirmiers, aide à domicile.

- « **Enfance - jeunesse** » : centres ACCEM, anciennement centre de loisirs (activités périscolaires).

- « **Jeunesse et jeunes adultes** » : sera créé (Points d'accueil et d'information des jeunes adultes).

Ces services, désormais assurés par le Sicoval, seront financés par une augmentation de la taxe foncière au profit du Sicoval compensée par une baisse du taux des impôts au profit de la commune (*voir l'article sur les impôts locaux*). Toutes les autres fonctions relevant de la solidarité et de la cohésion sociale restent dans le domaine communal, au niveau du CCAS. Pour toute information complémentaire, s'adresser à M^{me} Hélène Noyrit, vice-présidente du CCAS.



Les services aux particuliers du Sicoval

Le Sicoval a mis en place un certain nombre de structures et d'organismes qui peuvent apporter aides et renseignements aux personnes vivant sur le territoire.

La Maison Commune Emploi Formation

Elle est là pour informer, conseiller et orienter les demandeurs d'emploi, mais aussi les chefs d'entreprise à la recherche de salariés, les étudiants (orientation, études, jobs temporaires...), les salariés cherchant une réorientation professionnelle (bilan de compétences, VAE...). Elle propose des accueils et des accompagnements individualisés en direction des jeunes, des personnes handicapées...).

Elle dispose d'un centre de ressources documentaire, de postes informatiques connectés mis à disposition des usagers et propose des ateliers d'initiation à l'utilisation de ces outils.

Pour cela elle regroupe en un seul lieu différents organismes.

Contacts : 05 61 28 71 06

www.mcef@midipyrenees.fr

Village d'entreprises - Bâtiment 10 - BP 87822

31678 Labège cedex (à proximité de Diagora)

Le Point d'Accès au Droit

Lieu d'accueil, d'information, d'orientation du public sur les questions d'ordre juridiques liées à la vie quotidienne. Ce service est gratuit et donné par des professionnels du droit : avocats, notaires, huissiers de justice, spécialistes de l'immobilier.

(Suite de la page 49)

Il existe aussi des permanences d'avocats dans plusieurs communes : Castanet, Escalquens, Labège, Lacroix Falgarde et Montgiscard.

Contacts : 05 62 24 09 07

Maison communale de la solidarité

18 place Marnac - 31520 Ramonville Saint-Agne

La Maison de la mobilité

Cet organisme proposant des services liés aux transports, dépend de Tisséo. Il anime des stands écomobilité dont celui du mardi.

Le covoiturage : mettre en relation les usagers pour covoiturer - covoiturage.tisseo.fr

Le vélo : Le prêt et la location - Ils en ont d'ailleurs prêté aux jeunes lors de nos deux chantiers internationaux de cet été.

Des ateliers de « visite technique vélo » : ateliers mensuels payants pour le petit entretien et la sécurité de votre vélo. Le vélo en entreprise.

Transports en commun : Les informations pratiques (bus Tisséo, métro, SNCF). La billetterie (Tisséo).

Les dépliants de la MCEF, du Point d'Accès au Droit et de la Maison de la Mobilité (entre autres) sont à disposition à la mairie.

Contacts : 05 61 75 80 80

contact.maisonmobilitelabège@tisseo.fr

Maison de la mobilité

**61 rue Pierre et Marie Curie - 31600 Labège
(à côté de la gare SNCF de Labège Innoport)**

Un numéro commun aux services est à votre disposition

Pour tout ce qui concerne :

- La collecte des déchets
- La distribution de l'eau
- L'assainissement

Contacts Relation aux Usagers :

N° Vert 0805 400 605 (appel gratuit depuis un fixe)

**Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et de 14 h à 18 h (17 h le vendredi)**

Fax : 05 62 24 76 93 - relation.usagers@sicoval.fr

Accueil du public :

L'Astel, centre technique intercommunal du Sicoval

Parc de La Balme à Belberaud

**Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
(fermeture à 17 h le vendredi)**

Site du Sicoval : <http://www.sicoval.fr/>

La distribution de l'eau potable et l'assainissement des eaux usées sur le village

Distribution de l'eau potable et assainissement des eaux usées : ces deux services publics ont été confiés depuis une dizaine d'années à la communauté d'agglomération du Sicoval.

Ainsi, cette dernière, s'est engagée, à travers la prise des compétences distribution de l'eau et assainissement à fournir une eau potable de qualité et en quantité suffisante à la sortie de chaque robinet, mais aussi à restituer une eau dépolluée dans le milieu naturel.

Ces enjeux de santé publique et de protection de l'environnement sont au cœur de la politique de gestion globale du cycle de l'eau. Cette politique est déclinée sur notre commune à travers différentes strates administratives : le bassin Adour Garonne, le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne (SMEA), la communauté d'agglomération : le Sicoval.

Ce dernier est le principal interlocuteur tant pour la commune en terme d'aménagements, d'entretien et de développement des réseaux et des équipements que pour les particuliers : raccordement aux réseaux, qualité de l'eau, du service de distribution, facturation,...

Le Sicoval a inscrit depuis longtemps au cœur de sa politique de développement durable la volonté de préserver la ressource en eau. Cet engagement s'est traduit, outre la distribution de l'eau potable et l'assainissement, par de nombreuses actions en faveur de l'entretien et la réhabilitation des cours d'eau, la préservation des zones humides, la lutte contre les pollutions agricoles ou industrielles.

Les deux aspects de l'eau domestique : l'assainissement des eaux usées et la distribution de l'eau potable

Le Sicoval assure la charge de la collecte et du traitement des eaux usées depuis 2004. À l'échelle des 36 communes qui composent la communauté d'agglomération, ces missions étaient auparavant assurées par une vingtaine d'entités distinctes (syndicats intercommunaux, communes).

La mise en place d'un service de même qualité et au même prix pour tous les habitants du territoire a nécessité plusieurs années. Cette cohérence est aujourd'hui vérifiée.

Ce service assure également depuis 2005 la distribution de l'eau potable.

La distribution de l'eau potable

La nécessité d'une meilleure efficacité dans les actions de sécurisation et de préservation de la ressource en eau a amené le Sicoval à rejoindre en 2010 le Syndicat Mixte de l'Eau et l'Assainissement de la Haute Garonne (SMEA). Dans le domaine de l'eau potable, ce dernier assure la production de l'eau potable (captage et potabilisation), la gestion des réservoirs (châteaux d'eau) et des réseaux de transport entre les usines de production et les réservoirs.

Outre la supervision des missions déléguées au SMEA, le Sicoval assure les missions suivantes :

- Exploitation des réseaux entre les réservoirs et les branchements des particuliers, des collectivités et des professionnels,
- Création, réhabilitation et entretien du réseau de distribution de l'eau,
- Réalisation des branchements
- Instruction des documents d'urbanisme des communes (PLU, POS), des particuliers (permis de construire), des permis de lotir.

Le nombre conséquent de réservoirs est lié à la présence de coteaux qui offrent de nombreux points hauts pour la mise en place d'un système gravitaire. Le caractère rural du territoire et son habitat plutôt diffus expliquent par ailleurs l'importance du réseau de distribution.

La situation du village

Pour notre commune, l'eau provient de la Garonne ou de l'Ariège, en fonction des débits des rivières et de la présence éventuelle de polluants sur l'une ou l'autre d'entre elles. Elle est ensuite traitée par l'usine de potabilisation PSE de Vieille-Toulouse.

Quelques chiffres à l'échelle du territoire

La ressource en eau potable : 4 sources d'eau (l'Ariège, La Garonne, La Montagne Noire, la nappe phréatique de Pinsaguel)

La production de l'eau potable : 4 usines d'eau potable (PSE à Vieille Toulouse sur la Garonne et Ariège, Méric à Calmont sur l'Ariège, Picotalen à Sorèze dans la montagne noire, Sivom PAG-nappe phréatique de Pinsaguel)

Le transport et le stockage : 31 réservoirs d'eau (semi-enterrés et châteaux d'eau), de capacité qui varie de 120 à 5 000 m³

La distribution de l'eau potable : 1 011 km de réseau de distribution de l'eau

Elle parvient au réservoir de Montbrun après avoir transité par les réservoirs intermédiaires de Pechbusque, Aureville et Espanès.

Comme vous avez pu le constater le réservoir surélevé de Montbrun (château d'eau de Latomy) a fait l'objet de travaux de réhabilitation entre le mois d'octobre 2011 et le mois de janvier 2012. Ces travaux ont consisté en une réhabilitation complète du réservoir : traitement des fissures existantes au niveau de la cuve, étanchéité intérieure de la cuve, réfection des conduites intérieures, remplacement des appareils hydrauliques intérieurs. Ils se sont terminés en 2012 par la rénovation de l'enduit extérieur.

Nous ne verrons donc plus de sitôt des stalactites accrochées à la cuve en cas d'épisode hivernal.



(Suite de la page 51)

La commune de Montbrun Lauragais comprenait en 2011, 248 abonnés dont la consommation moyenne était de 135 m³ par foyer, soit une consommation moyenne légèrement inférieure à celle observée sur le territoire : 141 m³ par an.

Le traitement des eaux usées ou l'assainissement

Une grande majorité, proche de 85 % des foyers ou entreprises de la communauté d'agglomération, bénéficient d'un assainissement collectif de leurs eaux usées.

À ce titre, le Sicoval, assure les missions suivantes :

- Exploitation des réseaux de collecte des eaux usées, des stations d'épuration et des postes de refoulement. Ces équipements permettent de faire transiter au moyen de pompes les effluents sous pression pour franchir un obstacle (relief,...) ou pour atteindre une station d'épuration.
- Les stations d'épuration reçoivent les eaux usées collectées par les réseaux. Leur rôle est d'éliminer les pollutions présentes dans ces eaux usées, afin de rendre au milieu naturel une eau la plus saine possible. Le parc de stations d'épuration du territoire reste très diversifié. Cette diversité se vérifie tant au travers de leur capacité que du type de traitement qu'il peut y être réalisé (filtre coco, filtre à sable, filtre bactérien, disques biologiques, boues activées,...).
- Création, réhabilitation et entretien des stations d'épuration, des réseaux de collecte et des postes de refoulement.
- Instruction des documents d'urbanisme des communes (PLU, POS), des particuliers (permis de construire), des permis de lotir.
- Réalisation des branchements sur les réseaux.
- Contrôle de la conformité des réseaux et des branchements.
- Fabrication du compost à partir des boues d'épuration. Au terme du processus de traitement, des boues sont extraites avant d'être utilisées comme amendement agricole sous forme de boue liquide ou de compost, après mélange avec des déchets verts.
- Autocontrôle de la qualité des rejets dans le milieu naturel.

La maintenance des stations d'épuration, des postes de refoulement ainsi que la fabrication du compost par retraitement des boues sont assurées en régie.

Afin de garantir la collecte des eaux usées dans des conditions de sécurité optimales, certaines missions liées à l'exploitation des canalisations restent confiées à des prestataires extérieurs : débouchage, curage préventifs, inspection vidéo. Le Sicoval en assure toutefois la coordination.

Des opérations de curage et d'inspection sont régulièrement réalisées à titre préventif afin de fiabiliser l'écoulement des effluents. Les débouchages restent des interventions curatives qui ne surviennent qu'en cas d'incidents.

Une surveillance et une télégestion à distance des installations (pompes de relevage, stations d'épuration) est assurée en régie 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Quelques chiffres à l'échelle du territoire

Un réseau qui couvre la majorité du territoire :

440 km de tuyaux collecteurs de diamètre variable : 150 à 500 mm, et de type séparatif c'est-à-dire qui sépare les eaux usées des eaux pluviales

Des équipements de traitement diversifiés et adaptés au territoire :

- 19 stations d'épuration dont les capacités varient de 25 équivalents habitants à 26 000 équivalents habitants
- 45 postes de refoulements.

Ces nombres élevés de stations et de postes de refoulement trouvent leur origine dans une topographie particulière caractérisée par des vallées encaissées entre des coteaux qui ne facilitent pas la réalisation de réseaux de grande taille.

Près de 600 tonnes de boues d'épuration produites dont l'intégralité a été recyclée dans l'agriculture.

Une station flambant neuf à Montbrun-Lauragais

Arrivée à saturation, la station d'épuration construite en 1996 a été redimensionnée afin d'accompagner le développement de la commune pour les 20 prochaines années.

L'extension de la station a permis d'accroître la capacité de traitement des effluents passant ainsi de 240 à 600 équivalents habitants (EH). Construite sur l'emprise existante, en conservant les anciens filtres à sable, elle

fonctionne selon un procédé « biodisques », moins énergivore que d'autres techniques pour une capacité identique. Cette technique permet également d'améliorer l'épuration en traitant désormais l'azote, et donc la qualité des rejets dans le milieu naturel récepteur, le ruisseau de la Feuillade.

Outre les missions liées à l'assainissement collectif, le Sicoval assure un rôle prépondérant dans le cadre des systèmes d'assainissement individuels.

Ces systèmes d'assainissement dits non collectifs présentent une utilité essentielle dans la préservation et la pérennisation de la ressource en eau sur une partie du territoire du Sicoval qui se caractérise par une prépondérance de l'habitat diffus et des coteaux techniquement difficiles à connecter au réseau d'assainissement collectif.

Sont ainsi visés tous les systèmes autonomes qui effectuent la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration et les rejets des eaux usées domestiques des habitations non raccordés aux réseaux publics d'assainissement.

Également pris en charge en régie par des agents du Sicoval, ces actions se résument à :

- Conseiller et accompagner les usagers pour la création ou la réhabilitation des installations individuelles,
- Contrôler la conception, l'implantation et la bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées lors des dépôts de permis de construire,
- Contrôler périodiquement le bon fonctionnement et le bon entretien des installations existantes.

Au travers de son action, ce service veille donc à la protection de la qualité des eaux.

Quelques chiffres à l'échelle du territoire

- 16 % des foyers équipés en assainissement autonomes,
- 375 installations contrôlées en 2011 et 25 installations réhabilitées
- 78 % des installations sont déclarées conformes au regard de leur impact sur la salubrité publique

Sur la commune de Montbrun-Lauragais, étaient dénombrés en 2011, 130 installations de ce type et seulement 77 branchements au réseau d'assainissement collectif soit un taux de raccordement de 37 %,

à comparer avec celui de 84 % à l'échelle du périmètre du Sicoval.

Un fonctionnement plutôt adapté aux besoins

Les indicateurs du réseau d'eau potable

Le bon fonctionnement du réseau de production et de distribution de l'eau potable est régulièrement évalué au travers le rapport entre le volume consommé donc facturé et le volume mis en distribution. Ce ratio, dénommé le taux de rendement s'est élevé à 80 % en 2011. Il s'avère être supérieur à celui qui peut être observé à l'échelle du bassin Adour-Garonne (68 %). Il n'en met pas moins en valeur l'existence de pertes ou de fuites sur le réseau public mais également chez les particuliers.

En 2011, 70 fuites ont été détectées et réparées sur le réseau d'eau potable.

Afin de diminuer ce volume conséquent d'eau capté en milieu naturel, potabilisé, acheminé qui aura été traité pour rien et se perdra en fuites, le Sicoval a lancé une véritable chasse au « gaspi » en installant à proximité des réservoirs des débitmètres et compteurs. Ces équipements vont permettre d'évaluer le volume des fuites et d'ébaucher une cartographie des pertes et ainsi d'envisager des travaux de réhabilitation sur les secteurs les plus touchés.

La consommation moyenne d'eau potable par foyer, soit 141 m³, dans la moyenne de celle constatée à l'échelle du bassin Adour-Garonne conjuguée à une constante diminution relevée depuis trois ans témoigne d'une sensibilisation des habitants à la préservation de la ressource naturelle.

Les contrôles réglementaires de la qualité des eaux assurées par l'Agence Régionale de la Santé ou les autocontrôles réalisées par les syndicats mettent en évidence une amélioration constante de la qualité des eaux distribuées. Ces contrôles portent sur des analyses bactériologiques et les qualités physico-chimiques de l'eau distribuée. Un seul contrôle parmi les 135 prélèvements réglementaires réalisés en 2011 révélait une eau non conforme aux exigences réglementaires. Ce prélèvement ne concernait pas la commune de Montbrun-Lauragais.

Régulièrement des travaux sur les réseaux, qu'ils s'agissent des reprises de branchements en plomb, de réhabilitation de canalisation suite au constat d'eau sale, d'installation d'analyseur de chlore libre dans les réservoirs ou de réfection des conduites dans les

(Suite de la page 53)

réservoirs sont entrepris de manière à renforcer la qualité globale de l'eau distribuée

Plus d'infos : les résultats sur la qualité de l'eau distribuée sont consultables en ligne, commune par commune et par réseau de distribution sur www.santé.gouv.fr et sur www.sicoval.fr

Les indicateurs du réseau d'assainissement collectif

Un programme d'auto-surveillance de chacun des principaux rejets de chaque station d'épuration et des sous-produits générés est activé. Il se traduit par un rapport détaillé établi pour chaque station mensuellement et annuellement soumis aux autorités compétentes chargées de la police de l'eau.

Les mesures effectuées portent sur plusieurs paramètres : le débit de l'eau rejetées, les matières en suspension (MES), la DBO5, la DCO, l'azote, l'azote ammoniacal, les nitrites, les nitrates, le phosphore et les boues d'épurations...

La fréquence de ces analyses est fixée par la réglementation et varie en fonction de la taille de la station d'épuration.

Ces rapports sont consultables sur le site du Sicoval dans l'espace réservé à l'assainissement collectif.

L'optimisation des équipements par la densification urbaine est donc un enjeu d'avenir important en matière d'assainissement collectif des eaux usées. Par ailleurs, les milieux récepteurs des eaux usées assainis sont fragilisés, en particulier dans notre territoire l'Hers Mort.

Pour parvenir aux objectifs fixés par la directive cadre européenne sur l'eau, le Sicoval met en œuvre un schéma directeur d'assainissement, en cours d'actualisation, qui programme de façon pluriannuelle les travaux d'amélioration à réaliser.

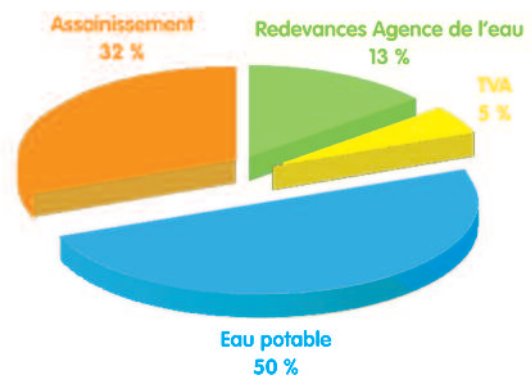
Les indicateurs des systèmes d'assainissements individuels

Les systèmes sont aujourd'hui mieux maîtrisés et suivis qu'auparavant. Ces évolutions sont fortement liées aux obligations de la loi sur l'eau de 1992, qui a confié aux collectivités locales le contrôle des installations existantes, la possibilité d'imposer des travaux sur des installations représentant un risque pour la salubrité publique et l'environnement, ainsi que le conseil technique sur l'implantation et la réhabilitation des installations.

Des tarifs maîtrisés

Le tarif global de l'eau comprend le pompage dans les rivières, sa potabilisation, son transport (pompage), son stockage (châteaux d'eau), sa distribution, puis une fois « consommée », la collecte et le traitement des eaux usées par les stations d'épuration.

De manière à garantir à tous une eau de qualité au prix le plus juste, les élus ont opté pour la maîtrise dans le secteur public des compétences distribution de l'eau et assainissement. La réponse aux besoins actuels et l'anticipation de l'avenir imposent toutefois la réalisation de lourds investissements qui grèvent la facture. Pour l'année 2011, le prix global du m³ d'eau (eau + assainissement), pour une consommation moyenne de 120 m³/an (prime fixe et location du compteur comprise) s'est élevé à 3,32 € TTC soit une évolution de 4,53 % par rapport à 2010. À noter que ce prix reste inférieur à celui observé sur le bassin Adour Garonne (3,63 €).



À quoi correspond le prix de l'eau en 2011 ? (cf. Sicoval Chiffres clés 2011)

Ainsi, en ce qui concerne la distribution de l'eau potable, le territoire est confronté à un défi et un paradoxe. Le défi est celui de la réhabilitation des installations de transport (les 1011 km) de canalisations) et de stockage (les 31 réservoirs) tout en développant les équipements nécessaires à l'urbanisation future. Le paradoxe est que, dans ce même temps, il est prôné une politique de gestion économe de cette ressource en eau qui se traduit par une stagnation voire une légère diminution de la consommation donc des recettes. Dans ce contexte, le prix de l'eau a beaucoup augmenté. Il faut maintenant veiller à essayer de le stabiliser.

La tarification de la redevance de l'assainissement collectif reste maîtrisée. Les augmentations observées et envisagées s'inscrivent dans une logique de financement des investissements. Des recettes annexes, telles que les redevances de participation au raccordement aux réseaux, permettent de pondérer les effets.

Les redevances annexes, celles sur la pollution et celle pour la modernisation des réseaux sont reversées au Bassin Adour Garonne.

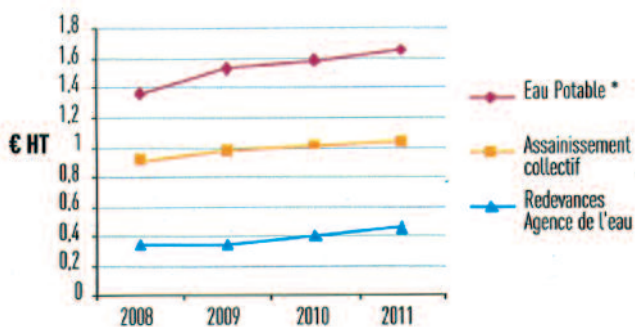
Elles permettent d'intervenir auprès des collectivités pour réaliser des actions ou des projets d'intérêt collectif communs à la région.

Quelques exemples d'actions aidées :

- dépolluer les eaux à travers les mises aux normes européennes des stations d'épuration,
- préserver les ressources en eaux potables, restaurer et protéger les milieux aquatiques et humides, la biodiversité, la gestion des effets climatiques,
- lutter contre les pollutions diffuses et toxiques,
- protection du littoral atlantique.

Le bassin Adour Garonne représente un cinquième du territoire français et couvre les bassins versants des cours d'eau qui depuis les Charentes, le Massif central et les Pyrénées s'écoulent vers l'Atlantique.

Évolution des tarifs



Évolution des tarifs de l'eau depuis 2008
(cf. rapport Sicoval 2011 Eau et assainissement)

Une facturation en deux temps :

La facture adressée au 1^{er} semestre communiquée entre février et avril concerne la totalité de la consommation d'eau et d'assainissement de l'année écoulée. La seconde facture adressée mi-octobre ne concerne que le paiement de la location du compteur, la prime fixe et la redevance de l'agence de l'eau Adour Garonne.

Quelques conseils pour les abonnés que nous sommes...

... comme la protection des compteurs, la surveillance des fuites ou le bon fonctionnement du processus d'assainissement des eaux usées. Laisser l'eau se perdre en fuites, c'est gaspiller une ressource naturelle précieuse mais c'est aussi générer des surcoûts conséquents sur la redevance. Un filet d'eau continu sur un robinet peut représenter de 120 € à 1800 € sur la facture. Une chasse d'eau qui fuit peut générer un surcoût annuel de 895 € à

2 400 € sur la redevance. Consulter régulièrement son compteur, sans attendre la relève annuelle, peut permettre de détecter rapidement d'éventuelles anomalies. La comparaison de sa consommation annuelle avec celle des autres foyers du voisinage ou celle relevée à l'échelle du Sicoval pour un foyer de même composition peut également fournir une indication ou confirmer un doute. En cas de doute, relevez l'indice un soir et le lendemain matin : si l'eau n'a pas été utilisée (machines à laver, arrosage automatique,...), l'indice doit être identique.

Depuis 2008, le Sicoval a mis en place un numéro d'urgence, le 05 62 24 76 91 accessible 24 h/24h y compris les week-ends et jours fériés afin que les usagers puissent le joindre en cas de fuites, de canalisation bouchée, de coupure d'eau, de problème de pression...

Protéger son compteur à la veille de l'hiver :

Si les compteurs sont la propriété du Sicoval, il vous incombe en revanche d'en assurer la bonne protection. Outre les fuites qui alourdissent la redevance, les habitants doivent en effet assumer les frais de remplacement de leur compteur endommagé parce que non protégé. Pour calfeutrer le compteur d'eau, pensez à utiliser des matériaux isolants imputrescibles, tels que le polystyrène, ou un sac imperméable rempli de matériaux isolants (copeaux de polystyrène, de la laine de verre ou du liège). Évitez absolument les matériaux absorbant l'humidité tels que laine de verre ou de roche à nue, le papier, les textiles ou la paille,...

Il convient également de vérifier régulièrement la bonne fermeture de la trappe

L'hiver 2012 a été fatal pour de nombreuses installations. Au cours du seul mois de février, particulièrement froid, 200 compteurs d'eau ont dû être changés sur le territoire du Sicoval.

Quelques conseils pour ne pas perturber le processus d'assainissement ?

Afin de protéger les micro-organismes permettant au processus d'assainissement de fonctionner :

- les solvants (peinture, white spirit...), les produits toxiques, les huiles de vidange et les liquides de batterie doivent être ramenés en déchèterie,
 - les médicaments doivent être ramenés en pharmacie.
- Pour ne pas boucher les canalisations et détériorer les équipements (postes de relevage, stations d'épuration), les huiles alimentaires (qui durcissent en refroidissant) et les graviers doivent être ramenés en déchèterie.

Sources : (pas de l'eau !) Agence de l'eau Adour Garonne
Sicoval : rapport annuel eau et assainissement, SMEA

Transports et déplacements

TAD
202



Horaires valables
du 3 septembre 2012
au 1^{er} septembre 2013



Lundi à samedi

Castanet-Tolosan	08.00	12.15	16.00	16.30	17.00	17.30	18.00	18.30	19.00	19.30
Péchabou RN 113	08.02	12.17	16.02	16.32	17.02	17.32	18.02	18.32	19.02	19.32
Péchabou centre	08.06	12.21	16.06	16.36	17.07	17.37	18.07	18.37	19.07	19.36
Rebigue	08.09	12.24	16.09	16.39	17.11	17.41	18.11	18.41	19.11	19.39
Corronsac	08.14	12.29	16.14	16.44	17.17	17.47	18.17	18.47	19.17	19.44
Montbrun-Lauragais	08.20	12.35	16.20	16.50	17.24	17.54	18.24	18.54	19.24	19.50

Lundi à samedi

Montbrun-Lauragais	06.45	07.35	08.15	09.00	09.30	12.45	13.40	15.55	17.30	18.40
Corronsac	06.51	07.42	08.22	09.07	09.36	12.51	13.46	16.01	17.36	18.46
Rebigue	06.56	07.48	08.28	09.13	09.41	12.56	13.51	16.06	17.41	18.51
Péchabou centre	06.59	07.52	08.32	09.17	09.44	12.59	13.54	16.09	17.44	18.54
Péchabou RN113	07.02	07.56	08.36	09.21	09.47	13.02	13.57	16.12	17.47	18.57
Castanet-Tolosan	07.05	08.00	08.40	09.25	09.50	13.05	14.00	16.15	17.50	19.00

Navette TAD 202

Depuis le mois de septembre, la navette TAD (Transport A la Demande) 202 a modifié ses horaires, 10 allers-retours sont prévus. La plaquette est disponible à la mairie.

La navette rejoint la station de bus à l'entrée de Castanet (La Maladie) où deux lignes ont leur terminus, l'une qui rejoint la station de métro Ramonville (bus n° 62) et l'autre qui traverse Ramonville et rejoint Toulouse Université Paul Sabatier (bus n° 81).

Il est toujours nécessaire de contacter au moins deux heures avant l'horaire, la centrale de réservation Tisséo pour l'emprunter puisque ce n'est pas une ligne régulière : 0800 929 929 ou 05 34 25 33 75.

Le TAD 202 ne fonctionne ni les dimanches ni les jours fériés.

Transport : enquête Tisséo

Tisséo SMTC, le syndicat mixte qui gère les transports en commun sur l'agglomération toulousaine, organise une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents des 179 communes autour de Toulouse concernés par les transports en commun.

Cette enquête a commencé au mois d'août 2012 et se poursuit jusqu'en avril 2013.

Des familles de chaque commune concernée seront sollicitées par lettre avis pour répondre, si elles le souhaitent, directement aux personnes chargées de

cette étude. Un rendez-vous sera pris pour cela.

Aucune information nominative ne sera conservée à l'issue de l'étude qui a été déclarée et autorisée par la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté). Merci de faire le meilleur accueil à ces enquêteurs si vous êtes sollicités.

Plus d'informations au 0800 101 056

Bilan des TAD

Il y a un peu plus d'un an, en septembre 2011, Tisséo en concertation avec les communes concernées proposait une évolution des Transports à la Demande pour répondre à des objectifs d'amélioration du service :

- simplification des itinéraires,
- augmentation du nombre de courses,
- rabattement sur des lignes de bus à fréquence forte.

Le 8 novembre dernier une réunion bilan de ces modifications s'est tenue en présence des représentants des communes, de ceux de Tisséo et des responsables de la commission transports du Sicoval.

Le TAD 202 qui dessert la commune de Montbrun, desservait Deyme et était rabattu sur la gare de Labège Innopole jusqu'en septembre 2011. Depuis cette date, des horaires supplémentaires ont été proposés, le trajet a été optimisé et les usagers sont acheminés vers Castanet « La Maladie », terminus des bus 62 et 81.

Le bilan montre un tassement perceptible de la fréquentation qui est passée de 800 voyageurs mensuels en moyenne de septembre 2010 à septembre 2011 à

550 voyageurs mensuels en moyenne entre septembre 2011 et septembre 2012 (le mois d'octobre 2012 marque néanmoins une reprise sensible avec 687 voyageurs).

À cela deux raisons essentielles :

- en premier lieu, la rupture de charge que représente l'arrêt à « La Maladie » et l'obligation de prendre les lignes de bus régulières pour rejoindre le métro. Certains d'entre vous n'ont pas manqué de nous signaler ce problème qui nuit incontestablement à l'efficacité du service et à sa fréquentation. Cette réunion a été l'occasion de renouveler notre demande d'un acheminement direct vers le métro à Ramonville.
- en second lieu le fait que certains usagers du TAD 202 ont pris l'habitude d'utiliser le TAD 205 à partir de Deyme qui propose un trajet plus direct vers « La Maladie ».

Ce bilan montre également des écarts importants de validation par services :

- en direction de Castanet, les horaires du matin 6 h 45, 7 h 35 et 8 h 15 bénéficient d'une fréquentation très régulière. Par contre les dessertes de 13 h 40, 15 h 55 et 18 h 40 ne sont que très rarement utilisées.
- en direction de Montbrun, toutes les dessertes sont utilisées à l'exception de celle de 8 h avec des pics pour celles de 16 h 30, de 17 h, de 17 h 30, de 18 h et

de 18 h 30, ce qui tend à montrer que nombre d'usagers utilisent ce service pour revenir sur la commune.

Cette réunion nous a donc permis de faire remonter un certain nombre de demandes que vous nous avez adressées à la suite de l'information diffusée dans le Pistarel :

- un acheminement rapide vers le métro sans rupture de charge au niveau de « La Maladie »,
- une demande d'implantation de nouveaux arrêts notamment pour desservir les usagers de la route d'Espanès, et de Deyme,
- une demande d'optimisation des modalités de réservation (internet, SMS) pour raccourcir les délais. Il est à noter à ce sujet que la réservation par internet est d'ores et déjà possible : il suffit de signaler à l'opérateur lors d'une réservation que vous souhaitez ouvrir un compte.

En outre, au vu du bilan et des fréquentations sur certaines tranches horaires, il semble opportun de réorganiser les dessertes sachant que sur ce sujet, nous ne pourrions opérer qu'à moyens constants.

Nous restons donc à votre écoute pour faire progresser ce service et nous vous invitons à nous communiquer toutes remarques ou suggestions qui pourraient contribuer à son amélioration.

Collecte des déchets à Montbrun-Lauragais : attention changement à partir du 7 janvier 2013 !

Dès le 7 janvier prochain, les jours de collecte de vos déchets ménagers et emballages changent suite à la mise en place du nouveau marché de collecte que le Sicoval a confié à la société Sita Sud-Ouest pour 5 ans.

Réorganisation des circuits de collecte des déchets

La collecte des déchets ménagers et des emballages auparavant réalisée avec la même benne, sera désormais effectuée dans le cadre de ce nouveau marché avec deux camions différents :

- un camion pour collecter les déchets ménagers (bac à couvercle gris),
- un camion pour collecter les emballages (bac à couvercle jaune).

Cela permettra d'optimiser le remplissage des camions (auparavant équipés de 2 compartiments remplis inégalement), de réduire les kilomètres parcourus et au final les émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire.

Vos nouveaux jours de collecte à compter du lundi 7 janvier 2013 :

- le mercredi matin pour la collecte des déchets ménagers : bac à couvercle gris,
- le jeudi après-midi tous les 15 jours (semaines impaires) pour la collecte des emballages (sauf verre) : bac à couvercle jaune.

Vous trouverez toutes les précisions concernant ces changements dans le calendrier de collecte 2013 du Sicoval.

Plus d'info : Service Relation aux usagers

 **0805 400 605**

Autres informations pratiques

Heures d'ouverture au public du secrétariat de mairie

- **Lundi** : de 14 h à 18 h
- **Jeudi** : de 8 h à 12 h
- **Vendredi** : de 14 h à 19 h

Permanences de M. le Maire : (sur rendez-vous, de préférence)

- le mercredi toute la journée
 - le vendredi à partir de 17 h 30
- Téléphone : 05 61 81 91 77 - Télécopie : 05 61 81 57 80
Site : www.montbrun-lauragais.fr
Courriel : mairie@montbrun-lauragais.fr

Commissions municipales ouvertes aux habitants

- **Aménagement de l'espace**
Gérard Bolet
- **Communication, Information**
René Lansoy
- **Enfance, jeunesse et affaires scolaires**
Jean-Marc Beder
- **Finances**
Catherine Monier
- **Centre Communal d'Action Sociale**
Hélène Noyrit
- **Travaux, voirie, accessibilité**
Décio Salem
- **Économie et vie locale**
Nathalie Font

Animations et services

- **Artisans et services montbrunois** :
Consulter « Lo Pistarel » annuel.
- **Centre de loisirs** :
à Ayguesvives, Baziège, Montgiscard ou Pompertuzat,
renseignements et inscriptions aux centres de loisirs.
- **École** :
Formalités d'inscription : retirer un certificat d'admission
à la mairie qui vous indiquera la marche à suivre.
- **Horaires de l'école** : de 9 h à 16 h 30
- **Horaires de la garderie** : 7 h 30 à 9h et 16 h 30 à 18 h 30
- **Aide personnalisée le mercredi matin**

- **Médecins** : les plus proches sont à Donneville, Dr Poumirol et Dr Calvez. Tél. : 05 61 81 92 51
Centres médicaux à Montgiscard, Venerque et Castanet. En fin de semaine, un service commun à plusieurs médecins du secteur vous oriente vers un médecin régulateur et l'intervention appropriée.
- **Moulin** : L'entrée pour les Montbrunois est gratuite lors des visites organisées. Consulter le calendrier des visites sur le site de la mairie.
- **Pêche** : Il est possible de pêcher au lac de Montbrun après avoir acheté à la mairie la carte qui permet d'y accéder (nombre limité).
- **Pharmacie** : La pharmacie la plus proche est à Montgiscard (il en existe également à Venerque, à Pechabou et à Castanet pour les plus proches).
- **Randonnée pédestre** : Pour connaître les chemins balisés, des dépliants sont disponibles à la mairie.
- **Salle des fêtes** : Les habitants de Montbrun peuvent utiliser la salle des fêtes, les modalités de réservation et location sont disponibles à la mairie.
- **Passeport biométrique** : Ce passeport remplace l'ancien et demande une numérisation de photographie et d'empreintes digitales. Aussi peu de mairies sont encore équipées pour cela, et certaines ont même cessé de les réaliser. Vous pouvez prendre rendez-vous à la Mairie d'Auterive, de Castanet-Tolosan ou de Villefranche-de-Lauragais. Pensez à vous y prendre à temps, les délais pour obtenir un rendez-vous sont longs et la réalisation du document demande aussi du temps.
- Villefranche-de-Lauragais : 05 61 81 60 12
mercredi 9 h-11 h 30 ; vendredi 14 h-17 h 30
- Castanet-Tolosan : 05 62 71 70 40
Lundi de 13 h 30 à 16 h 30 ; mercredi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ; mardi et vendredi de 9 h à 16 h 30. Fermé le samedi.
Pas de prise de photographie sur place.
- Auterive : 05 61 50 96 72
Lundi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h ; mardi de 8 h 30 à 16 h 30 ; un samedi sur deux de 10 h à 12 h.

• Allô Service Public 39 39 :

Les usagers ont accès à un dispositif de renseignement interministériel à partir d'un numéro unique : le 39 39. Ils obtiennent des informations de façon personnalisée et anonyme sur leurs droits, sur les démarches qu'ils doivent accomplir et sur leurs obligations à respecter.

• **Outils et engins bruyants** : Par décret du 5 mai 1988 et arrêté préfectoral du 5 juin 1990, et pour permettre de vivre en bonne entente entre voisins, les travaux à l'aide d'outils et engins bruyants peuvent être effectués :

- Jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et
de 14 h 30 à 19 h 30
- Samedis : de 9 h à 12 h et
de 15 h à 19 h
- Dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h et
de 16 h à 18 h

• **Un défibrillateur cardiaque** est à disposition, sous le préau de l'ancienne école place René Hébrard (en face de la mairie).

Numéros d'urgence

- Gendarmerie	
Heures ouvrées (Montgiscard)	05 34 66 70 40
Hors heures ouvrées	17 ou 112
- Pompiers	18 ou 112
- Samu	15 ou 112
- Centre antipoison	05 61 49 33 33
- Eau et assainissement	05 62 24 76 91
- ERDF	08 10 33 30 81
- Allo enfance maltraitée	119
- Samu social	115

www.montbrun-lauragais.fr

Protection hivernale des canalisations

L'hiver en Lauragais peut parfois apporter des jours très froids. Le gel du compteur d'eau ou des tuyauteries des habitations peut entraîner des coupures d'eau, des fuites, voire des dégâts matériels importants qui n'apparaîtront que lors du dégel. Voici quelques conseils pour protéger vos canalisations et votre compteur contre le gel.

Protéger votre compteur d'eau ou vos tuyauteries

- Votre compteur est situé dans un local non chauffé (cave...) :
Ne coupez jamais complètement le chauffage, entourez le compteur d'eau et les parties apparentes de la tuyauterie avec une gaine isolante.
- Votre compteur est enterré à l'extérieur :
Calfeutrez le compteur d'eau et les tuyaux exposés avec des plaques en polystyrène. N'utilisez jamais de matériaux absorbant l'humidité comme la paille, du textile, du papier, de la laine de verre ou de roche, etc.
- Vous avez des tuyauteries à l'extérieur (système d'arrosage,...) :
Vidangez le circuit et fermez le robinet d'alimentation concerné.

Vos installations sont gelées et l'eau ne coule plus

- Coupez l'eau pour éviter toute inondation au moment du dégel.
- Dégelez votre installation : un sèche-cheveux peut suffire pour dégeler un tuyau, mais n'utilisez jamais une flamme.

Surveillez régulièrement votre compteur

- Le compteur d'eau qui sert à mesurer votre consommation est sous votre responsabilité, que vous soyez propriétaire ou locataire. Il vous incombe donc de le protéger contre tout dommage et notamment contre le gel.
- Il convient de le surveiller régulièrement, et plus particulièrement à la fin d'une période de froid soutenu, afin de vous assurer de son bon fonctionnement et de détecter d'éventuelles fuites.

État civil 2012

Établi selon les informations connues en mairie à la date de rédaction

Naisances



Lucie Descoins le 11 avril
Adam Aldaouadi le 16 avril
Lili Gidel Guernieri le 22 mai

Yoan Bedos le 7 juillet
Aaron Legrand le 13 septembre
Matis Jau Rueff le 26 septembre
Robin Duc le 9 novembre

Mariages



Hélène Halley et Jean Michel Lassalle le 30 juin
Emilie Glassier et Alexandre Béguet le 18 août
Martine Boyer et Claude Guillart le 25 août
Laëtitia De Sousa Pereira et Rémi Gillen le 1^{er} septembre

Décès

René de Grove le 3 août à Pibrac
Gabriel Billoux le 16 novembre

Le 26 novembre, la maladie a emporté M^{me} Hélène Dormet, enseignante à l'école de Montbrun depuis la rentrée 2005.

Hélène a toujours montré son intérêt pour le village et s'associait aux initiatives de la mairie. Elle s'était notamment beaucoup investie, avec les élèves de l'école, dans la réalisation de la mosaïque du banc du moulin.



Hélène Dormet (sous le parapluie) lors de l'inauguration du banc du moulin.

Services et artisans sur la commune

Jean-Pierre Peyruse Agence Immosprint
www.immosprint.com JPPMCF31@aol.com
06 75 34 48 17 05 61 81 88 92
203 Montbrun-le-Vieux

Immobiliers

Les Gîtes de la Tabernole
05 61 81 19 70

www.latabernole-gites.com
castagnac2@wanadoo.fr

Violette Guiot
1051 Ch de la Ginestrière - Castagnac



ALAIN VIDONI
Artisan

Cheminées personnalisées
Création, fabrication et pose
Foyers ouverts et fermés
Tous travaux de rénovations

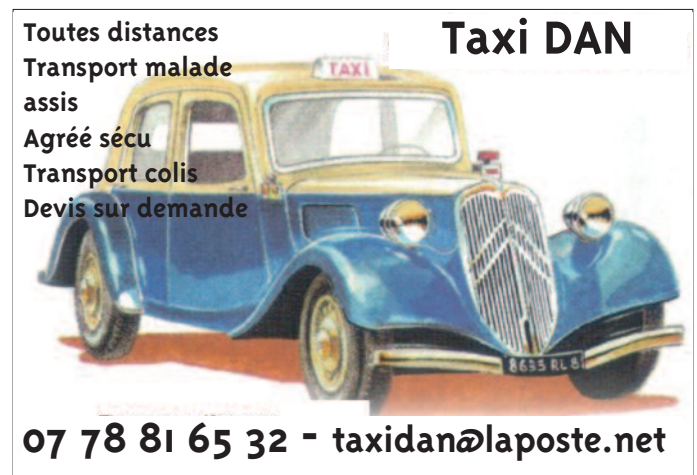
INARD
05 61 81 11 13

alain.vidoni@free.fr



Toutes distances
Transport malade
assis
Agréé sécu
Transport colis
Devis sur demande

Taxi DAN



07 78 81 65 32 - taxidan@laposte.net

HippoThese
Chemin de Patras
31340 Montbrun-Lauragais

Jean-Marie Pone :
06 74 79 98 20
jean-marie.pone@hippothese.fr

Julien Vandel
06 10 54 80 12
julien.vandel@hippothese.fr
<http://hippothese.fr>



Centre équestre,
Poney club,
Ecurie de
propriétaires,
Sport études,
Compétition ou
Formation
professionnelle

Garonne Transaction Commerciale
Fourniture, pose, automatisation
(portes, portails, volets ...)



896 route d'Issus
05 61 81 99 12 - 06 22 59 34 32
guillartgtc@gmail.com



Garage du Capelié

Réparations et entretien
toutes marques
Dépannage et remorquage
1240 route de Deyme

05 61 81 16 76
06 40 74 92 53



Jardinier expérimenté

Luc Jucquin

Le verger
1578 rte d'Issus

05 61 81 38 16
après 18 h

Paiement par CESU



Coiffure mixte à domicile

Laetif'
Coiffure

Montbrun L^{es} 30 km alentours
* Laetitia *

06 28 68 58 96
Sur rendez-vous de 8h30 à 20h

LAURAGAIS MOTOCULTURE
David Monnier

Vente et Réparation - Toutes Marques

Particuliers et Professionnels

Le village - 31450 Montbrun Lauragais
Tél : 05 62 57 06 03 - Fax : 05 62 57 04 33

La médiation est une discipline à part entière
Elle est la seule approche des litiges, crises et conflits par laquelle les parties aboutissent à une libre décision, solution élaborée par elles-mêmes qui ne leur a été ni imposée, ni conseillée.

Applications

- ✓ Résoudre les conflits
- ✓ Prévenir les tensions
- ✓ Accompagner les changements

Garanties

- ✓ Indépendance tutélaire et culturelle
- ✓ Neutralité quant à la solution
- ✓ Impartialité vis-à-vis des parties
- ✓ Confidentialité des échanges

Cabinet Ad Mediatio
Médiateurs Généralistes Certifiés

Fixe : 05 62 710 711
Fax : 09 70 62 36 12

Jésus Rubio
06 478 88 378
jesus.rubio@ad-mediatio.fr

Elisabeth Sarrato
06 10 10 10 66
sarrato.elisabeth@ad-mediatio.fr

Ad CABINET MEDIATIO

CHAMBRE PROFESSIONNELLE DE LA MEDIATION ET DE LA NEGOCIATION

Remorquage du Lauragais

Jean-Jacques Rumeau

9 route de Corronsac

05 34 66 27 47

informations pratiques



ASSISTANTES MATERNELLES

Alexandra LEGRAND

06 43 18 62 61

05 62 57 17 76

Emmanuelle RUMEAU

DE LA HOZ

06 17 84 48 95

05 61 20 88 21

Sandra VERDEB

05 34 66 29 46

06 27 95 05 06



Bébé dort ! Alors silence. 



Plomberie
Chauffage
Ramonage
Entretien
chaudière fioul

1450 rte de
Montgiscard

06 76 49 43 60

Emilien MONTELS



Menuiserie
Agencement cuisine
Salle de bains
Petite électricité
Petite plomberie

166 Ch de Pinazel

06 79 31 75 34

emilien.montels@gmail.com



Pain artisanal

Tous les 15 jours au marché

Association Autour et au Moulin

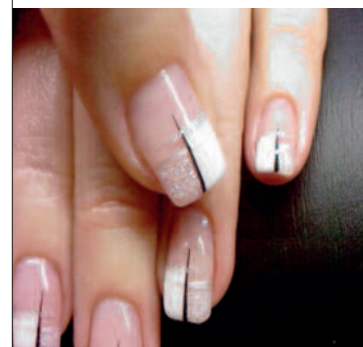
IMO CONSEIL.COM

Rencontrer votre agent immobilier pour un conseil, une information, un avis, une estimation

Christian BARFETY
MONTBRUN LAURAGAIS 31450
Tél. 06 24 79 04 70

christian.barfety@imoconseil.com

L'Aventure des Ongles



Sylvie Bonaventure
Prothésiste Ongulaire
Gel ou Résine

8 domaine de Montbrun

06 21 61 21 21

laventuredesongles@gmail.com
laventuredesongles.wifeo.com

Montbrun-Lauragais



Bulletin municipal Montbrun-Lauragais

Conçu par la commission communication information.

Responsables : René Lansoy et Jean-Luc Moles

Édition : Mairie de Montbrun-Lauragais

Comité de rédaction :

M^{mes} Nathalie Font, Hélène Noyrit

MM. Jean-Marc Beder, Gérard Bolet, Blaise Cotte, René Lansoy, Jean-Luc Moles,
Jean-Louis Monier, Christian Rouget, Gilbert Senac

Ont participé à la rédaction de certains articles :

Les membres des commissions municipales et des associations du village...

Photographies :

Fonds Mairie, Sicoval, Internet, M. Lajoie Mazenc, Associations, Vincent Laratta

Réalisation et impression :

Sicoval - 31670 Labège

Contacts Mairie :

Téléphone (répondeur) : 05 61 81 91 77

Télécopie : 05 61 81 57 80

Adresse électronique (mèl) : mairie@montbrun-lauragais.fr

Une version couleur de ce bulletin 2012 est disponible sur le site du village :

<http://www.montbrun-lauragais.fr>